



Royaliste

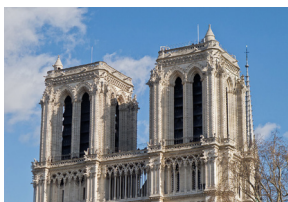
POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024 - N° 1290 - 54° ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Paris Cathédrale

Il y a d'autres grandes cathédrales en France comme Chartres et Reims. Il y a d'autres lieux de dévotion comme le Sacré-Cœur. Il y a d'autres monuments officiels comme le Panthéon. Notre-Dame de Paris, obscure, poussiéreuse, chosifiée, statufiée, momifiée,



pas-séiste, le 7 décembre est réapparue toute neuve, claire, lumineuse, animée, vibrante, incroyablement contemporaine. Les pierres, les peintures, les marbres, les dorures ont été nettoyés, mais aussi les chasubles révolutionnées par Jean-Charles de Castelbajac, les rituels réinventés comme l'extraordinaire consécration d'un autel moderniste de bronze stylisé, le cortège innombrable de clercs et de capitaines de paroisses conduit par un archevêque de haute prestance, chef d'orchestre des grandes orgues et meneur d'une impeccable chorégraphie.

Moment unique, hors du temps chronologique, des aléas de la conjoncture rythmant le quotidien des pouvoirs (les politiques), du capital (les grands donateurs), du travail (pompiers, compagnons et artisans), côte à côte dans un rassemblement inimaginable, chacun, pendant quelques heures, sans un geste, sans un mot, figurants d'un cérémonial chargé, saturé de symboles qui leur sont étrangers, inconnus, hors de leur contrôle.

La cathédrale est celle du Paris historique, au cœur de l'île de la Cité, au kilomètre zéro. Paris, capitale projetée jusqu'aux extrémités du monde, était ce soir-là, *hic et nunc*, en un lieu situé et un instant dédié, tout entier contenu : laïques, croyants et non-croyants, cité des hommes et cité de Dieu, nation et universel, France et humanité.



APRÈS BARNIER, BAYROU

Du pareil au même

Après Michel Barnier, François Bayrou va tenter de préserver le programme ultralibéral de l'oligarchie, et d'abord l'austérité budgétaire.

La censure votée contre Michel Barnier avait affaibli Emmanuel Macron, qui avait choisi un Premier ministre au mépris des règles de la démocratie parlementaire. Il a persévéré en organisant un bal des prétendants sans s'assurer qu'un chef de groupe parlementaire pourrait réunir une majorité sur un programme –, mais c'est finalement François Bayrou qui s'est imposé et l'hôte de l'Élysée s'en trouve encore affaibli.

Le nouveau Premier ministre n'a pas plus de majorité assurée que son prédécesseur. Il va tenter de faire passer un budget austéritaire en pariant sur des abstentions assorties de concessions. Cette tactique de survie ne permettra pas de répondre aux immenses défis écologiques, militaires et sociaux auxquels la nation est confrontée. L'article de B. La Richardais en pages 2 et 3.

Hommage à Louis XVIII

La monarchie parlementaire a été inventée en France entre 1814 et 1824.

Mais encore : la France membre à part entière du concert européen, la restauration des finances publiques : tels sont les acquis d'un règne trop oublié, celui de Louis XVIII, mort paisiblement il y a deux cents ans. Vingt-trois ans d'exil à travers l'Europe ont permis au frère de Louis XVI de mûrir un nouveau projet pour la France, une idée neuve de la monarchie qui fera

tache d'huile en Europe au long du XIX^e siècle.

Un colloque a jeté de précieuses lumières sur la personnalité du monarque, injustement découpée de l'œuvre la plus positive de la Restauration conçue non comme un retour au passé mais jetant les fondements d'une nouvelle ère. La centrale de Dominique Decherf en pages 10 et 11.

Dans ce numéro :

Page 3 : Le Parquet contre la démocratie.

Page 5 : Quelle réindustrialisation ? (II)

Pages 15-16 : *Au boulot !* de François Ruffin.

Page 18 : Notre-Dame de Paris.

Page 19 : Littérature, j'écris ton nom.

Page 24 : Éditorial : les ravages du laisser-faire.



La résidence du Premier ministre, hôtel de Matignon. Combien de temps la France devra-t-elle attendre pour avoir un gouvernement et une majorité qui ne le censure pas ?

Gouvernement

De Barnier à Bayrou, du pareil au même

par B. La Richardais.

François Bayrou après Michel Barnier: il s'agit d'une passation de pouvoirs au sein de l'oligarchie, qui tente de gouverner contre la majorité des Français, face à des groupes parlementaires d'opposition qui menacent de se coaliser pour faire sauter l'échafaudage gouvernemental.

Nous l'avons dit et redit: le comportement d'Emmanuel Macron est celui d'un homme qui veut rester au centre du jeu. Chef effectif du gouvernement et de la majorité après 2017, il n'a pas changé d'attitude après 2022 malgré une position parlementaire fragilisée. Après la dissolution prodigieusement ratée de l'été dernier, il a signifié qu'il était toujours le patron en opérant par éliminations successives jusqu'au moment où il a désigné Michel Barnier.

En organisant ce bal des prétendants, Emmanuel Macron a résolument ignoré la pratique des régimes parlementaires qui consiste, pour le chef de l'État, à appeler le dirigeant de la formation arrivée en tête pour le prier de former un gouvernement. C'est, dans la plupart des pays démocratiques, après avoir consulté les groupes parlementaires et trouvé une entente majoritaire sur un programme commun que le dirigeant pressenti, ayant fait la preuve de sa capacité politique, peut être nommé Premier ministre.

Nous voyons aujourd'hui ce que coûte le mépris de la démocratie parlementaire: après avoir présenté son propre programme, Michel Barnier a négocié avec les groupes puis démontré sa faiblesse en multipliant les concessions — persuadé peut-être qu'il était trop populaire pour être censuré si vite.

Comme le (mauvais) génie d'Emmanuel Macron l'incite à ne jamais tenir compte des erreurs commises, l'hôte de l'Élysée a relancé le bal public des prétendants, dans l'espoir de trouver un Premier ministre docile. On sait que les choses ont mal tourné: furieux que Sébastien Lecornu lui soit préféré, François Bayrou aurait menacé de quitter le « *bloc central* » avec son groupe, contraignant Emmanuel Macron à le nommer. Affaibli par une dissolution stupide, affaibli par l'échec de Michel Barnier, ridiculisé par le coup de sang de François Bayrou, l'ancien Jupiter qui paradait au royaume des simulacres voit Matignon s'éloigner au moment où l'ancienne faction macroniste fond comme neige au soleil. Pour

Édouard Philippe, pour Gabriel Attal, comme pour tous les candidats à la présidentielle, Emmanuel Macron est déjà un homme du passé, qui va faire l'expérience cruelle de l'éphémère. Nous ne le plaignons pas. L'homme n'a de souverain que son parfait mépris de la fonction présidentielle.

Les regards se tournent maintenant vers François Bayrou. Quels que soient les enrobages à venir, sa tâche est simple à définir: il s'agit de maintenir la ligne néolibérale sous la surveillance de la Commission européenne et des marchés financiers. Il faut donc que le Premier ministre et le gouvernement parviennent à consolider le bloc oligarchique et à faire adopter un budget d'austérité. Comment faire ?

Face à des groupes parlementaires absorbés par la défense de leurs propres intérêts, François Bayrou ne peut compter que sur des facteurs négatifs. À gauche, certains socialistes aimeraient composer avec le bloc oligarchique. Mais trop de sièges dépendent des accords conclus au sein du Nouveau Front populaire. Et il serait de surcroît mal venu de soutenir peu ou prou un budget d'austérité alors qu'une nouvelle dissolution menace et que la présidentielle se rapproche. À droite, le Rassemblement national doit à la fois conforter son électorat populaire et rassurer ses nouveaux électeurs de la classe moyenne dans une ambiance générale caractérisée par le discrédit des partis politiques. Il lui faut à la fois être ferme et temporiser s'il

peut arracher des concessions significatives.

Face aux groupes d'opposition, François Bayrou devra être minimaliste en toutes choses et distribuer des gages. Par exemple, le passage à la proportionnelle, plus simple à promettre qu'à réaliser car personne n'est d'accord sur les conditions de mise en œuvre de ce mode de scrutin. On peut aussi faire un geste à l'intention des socialistes et des lepénistes en annonçant un gel de la réforme des retraites – mais Bruxelles et les marchés financiers ne seraient vraiment pas contents.

Comme deux partis d'opposition n'ont pas intérêt à une nouvelle motion de censure, comme il peut y avoir des arrangements sur le budget 2025 qui ne devrait pouvoir être voté qu'après le 1^{er} janvier, il est possible que François Bayrou puisse rester en place un certain temps. Le vote de la loi spéciale sur le budget (prévus par l'article 45 de la loi organique relative aux lois de finances), le 16 décembre, ne permet, conformément à l'avis du Conseil d'État, aucune « mesure nouvelle d'ordre fiscal ». C'est finalement un sur-sis bienvenu pour le nouveau Premier ministre, qui peut éviter provisoirement des annonces de nouveaux prélèvements. Mais la loi de finances 2025 n'en sera que plus difficile à équilibrer. En cas cependant d'improbable réussite minimaliste, le Béarnais pourrait réactiver sa vieille ambition présidentielle, et deviendrait aussitôt, pour les divers candidats du bloc oligarchique, l'homme à abattre.

On se perd facilement dans le jeu des hypothèses et nous ne prétendons pas avoir la meilleure boussole mais, dans cette situation d'incertitude maximale, il est certain que les choix essentiels ne seront pas faits, que les actions décisives ne seront pas engagées. Au moment où la catastrophe qui frappe Mayotte nous rappelle l'urgence écologique, au moment où les menaces extérieures soulignent l'urgence de l'effort militaire, au moment où la révolte paysanne secoue le pays, François Bayrou va s'ingénier à faire voter un budget inadapté, qui creusera encore le fossé entre les élites et la majorité des citoyens. ■

Procès du RN

Le Parquet contre la démocratie ?

Il ne fait aucun doute que les peines requises par le Parquet contre Marine Le Pen dans l'affaire des assistants parlementaires ont une inspiration et un objectif politiques.

La NAR et *Royaliste* ont toujours eu des positions claires et sans ambiguïté sur le Front national, devenu Rassemblement national sous la houlette de Marine Le Pen : dès 1983, nous nous sommes opposés au Front national de Jean-Marie Le Pen, selon notre conception de la tradition française. Nous avons dénoncé la responsabilité des oligarques de droite et de gauche dans la progression du nouveau parti, souligné les erreurs d'analyse des intellocrates qui dénonçaient le retour de la « bête immonde », alors que le Front national est un mouvement typiquement français, étranger aux totalitarismes fasciste et nazi. Nous avons dénoncé la propagande contre l'immigration parce qu'elle risquait de créer un climat de guerre ethnique – alors que le vote frontiste exprimait principalement une angoisse sociale. Tout en participant aux manifestations contre la xénophobie, nous avons refusé de participer aux attaques menées contre les réunions et congrès du Front national, organisation légale parfaitement en droit de participer normalement et régulièrement aux consultations électorales.

Nous sommes donc d'autant plus en droit et surtout en devoir de dénoncer l'instrumentalisation d'une procédure judiciaire au nom de sordides arrière-pensées basement politiciennes et électorales qui, et c'est le plus grave, bafouent la démocratie.

Incontestablement, la procédure est fondée : dans ses attendus très fournis, le parquet n'a guère eu de mal à démontrer, compte tenu de l'abondance et de la convergence des indices, le système organisé entre 2004 et 2016 par les dirigeants du RN pour mettre les assistants des eurodéputés au service principal, voire quasi exclusif, de l'appareil national du parti. Or



Marine Le Pen. La justice peut-elle faire échec à la démocratie ?

les tâches confiées aux assistants des eurodéputés doivent être en rapport avec le mandat européen. C'est en cela que réside le détournement de fonds publics. Et c'est à ce titre que, le 13 novembre dernier, le parquet a déposé devant le tribunal correctionnel de Paris les peines qu'il requiert dans l'affaire des assistants des eurodéputés du RN et notamment contre Marine Le Pen, à savoir cinq ans de prison, dont trois avec sursis, 300 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité, avec exécution provisoire.

Ce qui interpelle nombre d'observateurs avisés, c'est la demande d'exécution provisoire, totalement indéfendable. En effet, où est le risque de trouble à l'ordre public ? Où est le risque de récidive ? Et il n'y a pas la moindre trace d'enrichissement personnel. C'est là que la partialité politique de la procureure ne peut plus se cacher. Tous les moyens sont bons quand il s'agit de saisir l'occasion d'empêcher Marine Le Pen d'être candidate en 2027 par la « magie » de l'exécution provisoire qui rendrait immédiatement inéligible la présidente du RN, quelle que soit la décision prononcée plusieurs années plus tard – donc après 2027 – en appel.

Les électeurs du RN (et d'autres qui ne lui sont pas encore acquis) déduiraient inévitablement d'une telle sentence une intention judiciaire, inspirée par des motifs idéologiques, d'évincer Marine Le Pen de la vie politique. Le fossé se creuserait encore un peu plus entre l'oligarchie et cette population de onze millions de personnes éprouvant un sentiment de relégation et de déclassement, qui constitue l'électorat du RN.

Nous voulons croire que les magistrats du siège qui vont se prononcer en février prochain

Sur le mur de Jean Chouan

MACRON DOIT AIMER LE CHIEN NAPOLEON DU DESSIN ANIMÉ « LES ARISTOCHATS », PARCE QUE C'EST TOUT SON PORTRAIT, VOUS NE TROUVEZ PAS ?



« C'EST MOI LE CHEF, C'EST MOI QUE UT SI C'EST BAYROU QUE EST PREMIER MINISTRE... »



...



C'EST BAYROU QUE EST PREMIER MINISTRE !



auront bien à l'esprit l'effet produit aux États-Unis par l'acharnement judiciaire de l'auto-proclamé « *camp du Bien* » démocrate contre Donald Trump avec la réélection triomphale de celui-ci. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

Nouveau Front populaire

Divorce annoncé

Depuis sa création, le Nouveau Front populaire traverse sa crise la plus importante. En dépit d'un vote unanime de la motion de censure, l'après-Barnier suscite de graves tensions entre Parti socialiste et France insoumise.

Au sein du parti de la rose, la cacophonie règne. Après avoir contribué à la chute du gouvernement Barnier, Olivier Faure fit une volte-face spectaculaire. Le vendredi 6 décembre, dans le cadre d'un entretien accordé à France Info, le premier secrétaire socialiste déclara être prêt à des « *concessions réciproques* » avec la macronie et la droite républicaine. Il affirma également la possibilité de « *compromis sur tous les sujets* ». L'abrogation immédiate de la réforme des retraites, mesure ô combien symbolique du NFP, ne constitue plus un absolu. Le patron du PS évoqua plutôt la possibilité d'un « *gel* ».

Ce revirement significatif apparut trop brutal, même à sa garde rapprochée. Quelques heures plus tard, avant sa réception à l'Élysée par le président de la République, il modifia sa position en réclamant, cette fois-ci, la nomination d'un « *Premier ministre de gauche* ». Cette prise de distance à l'égard de LFI peut s'expliquer par deux raisons : incarner l'esprit de sérieux, en conformité avec la tradition d'un parti de gouvernement, qui plus est dans un contexte de chaos politique ; et, plus fondamentalement, contenir son opposition interne, hostile aux Insoumis, en vue d'un éventuel congrès en 2025.

À rebours des autres partis du NFP, privilégiant l'optique du compromis, les membres de LFI affirment que tout compromis est une compromission, bref une

« *trahison* ». Manuel Bompard, coordinateur de LFI, déclare : « *Si on veut retrouver une situation de stabilité, il faut la démission du président, et revenir vers les électrices et les électeurs.* » Cette hypothèse favoriserait les ambitions personnelles de Jean-Luc Mélenchon.

Face à ces deux lignes stratégiques irréconciliables, le NFP semble au bord de la rupture. Les divergences idéologiques sont innombrables (le rapport aux institutions de la V^e République, le rapport à la construction européenne, les questions socio-économiques, entre autres). De plus, la culture de gouvernement du PS est in-

compatible avec le goût de la provocation des Insoumis. Cependant, alliance de circonstance entre des partis de gauche trop faibles séparément, le Nouveau Front populaire pourrait survivre tant que chaque parti y trouvera son intérêt électoral. Est-ce que la menace d'une dissolution à l'été 2025 constituera un ciment suffisamment puissant pour maintenir une cohésion artificielle de cette alliance ? À plus long terme, l'échéance élyséenne de 2027, ravivant les rivalités partisans, risque de compromettre définitivement les chances de survie de cette coalition baroque. ■

LÉON LETELLIER.

La politique au crible

■ **Pas réveillé.** – Sorti, selon les « *indiscrétions du Monde* », de mauvaise humeur d'un long entretien avec le chef de l'État, le 13 décembre au matin, François Bayrou, à l'inverse des conclusions définitives qu'en tirait le « *quotidien du soir* » (et décidément pas du matin), a été nommé Premier ministre selon un communiqué de la présidence de la République de 12 h 42.

■ **La « méthode Macron ».** – Emmanuel Macron était-il dans son rôle en organisant, comme il l'a fait, la semaine dernière, des rencontres entre chefs de parti « *constructifs* » pour éviter une nouvelle censure ? Pas vraiment. Marine Le Pen, qui préside le premier groupe à l'Assemblée, n'a pas été conviée aux réjouissances et s'en est émue, non sans raison. Chez la plupart de nos voisins, le chef de l'État garde de la hauteur, il consulte l'ensemble des formations politiques, désigne, le cas échéant un « *préfigurateur* » qui fait son affaire de la composition du gouvernement et de sa majorité, ou il prend acte de l'accord du Parlement sur une coalition. Pas chez nous, hélas, où l'actuel président confond, selon ce qui l'arrange, tous les rôles : Premier ministre, négociateur ou chef de parti. Décidément, la V^e République sortira bien abîmée de dix années de macronisme.

■ **Pouvoirs spéciaux.** – Dans l'ambiance un peu folle qui a suivi la censure, certains ont fait courir le bruit qu'en cas de blocage du budget, la France serait en faillite, les fonctionnaires ne seraient plus payés... Heureusement, les gens sérieux, comme Charles de Courson, rapporteur général du budget, ont rapidement mis fin à ces énormités en rappelant que tout était prévu dans la constitution, y compris la possibilité donnée au gouvernement d'agir *in fine* par ordonnances. Cela n'a pas empêché quelques juristes en mal de sensations d'évoquer l'idée que le président de la République pourrait recourir aux pleins pouvoirs de l'article 16. Et pourquoi pas à l'état de siège ?

■ **Le Maire dérape, à nouveau.** – Comme c'était prévu, le procès des « *Mozart de la*

finance » tourne à la déroute des accusés. Alors qu'il est sous le coup d'un rapport accablant du Sénat qui dénonce « *l'irresponsabilité budgétaire, l'attentisme et l'inaction* » des ex-dirigeants de Bercy, Le Maire pensait jouer au plus fin, le 12 décembre, devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, en agressant les députés qui lui demandaient des comptes. « *Qui êtes-vous pour me juger ? Vous qui taxez, dépensez sans compter et censurez !* », lança-t-il dans une diatribe qui a passablement agacé l'assistance. Les commissaires ne se sont pas démontés et l'ont bombardé de questions précises auxquelles il a répondu de manière évasive. On attend maintenant avec gourmandise l'audition de Gabriel Attal et d'Élisabeth Borne qui auraient intérêt à la jouer plus modeste.

■ **Le malaise des fonctionnaires.** – France Stratégie (l'ex-commissariat général au Plan) a publié le 9 décembre un rapport alarmant sur le climat social dans la fonction publique : démotivation, faible attractivité, perte de sens... Toutes choses que les crises de recrutement dans l'enseignement, à l'hôpital ou dans l'armée laissent prévoir. Les remèdes existent, concluent les auteurs de l'étude : augmentation des rémunérations, amélioration des conditions de travail, revalorisation des avantages vis-à-vis du privé... Certes, mais on peut se demander si le mal n'est pas plus profond et s'il ne tient pas d'abord au mépris entretenu par nos classes dirigeantes pour tout ce qui n'est pas au service de l'argent. Cela, France Stratégie, qui dépend de Matignon, pouvait difficilement le dire.

LAURENCE THUREL.



Boris Vallaud. L'homme qui monte au sein du PS.





SOURCE: FLICKR, PHOTO : DÉPARTEMENT DES YVELINES.

Économie

Quelle réindustrialisation ? (II)

par Henri Valois.

La prise de conscience, au début des années 2010, de la situation dramatique de l'industrie française a dérivé vers une politique de l'offre sans effet structurel mais qui a provoqué la faillite de nos finances publiques.

Après la grande saignée des années quatre-vingt (sidérurgie, charbon, textile, mécanique...), la plupart de nos dirigeants étaient persuadés que l'industrie française allait connaître un rebond. Il n'en fut rien : les deux décennies 1990-2010 précipitèrent même le déclin. Le poids du secteur manufacturier dans le PIB a continué de s'effriter d'année en année, passant de près de 20 % en 1990 à 12 % en 2010 (alors qu'en Allemagne, il restait à peu près stable, autour de 23 %). La moitié des usines disparaissait, l'industrie perdait plus d'un million d'emplois, la productivité diminuait, l'échelle des salaires se tassait, la croissance aussi.

Durant ces années noires, la position commerciale de la France s'est considérablement affaiblie. À partir de 2005, le solde de nos échanges extérieurs vire au rouge, sous les effets conjugués du passage à l'euro, de la mondialisation et de la concurrence asiatique. Nos parts de marché à l'export passaient de 6 % à 3 % des échanges mondiaux, reculant sur presque tous les marchés, à commencer par ceux de la zone euro. L'État, impuissant, laissait faire et les ténors de l'économie libérale vantaient déjà « l'avenir radieux » d'une France sans usines !

Les ambiguïtés du rapport Gallois. — Il fallut attendre le quinquennat de François Hollande pour que les pouvoirs publics finissent par prendre conscience de l'état de dégradation de notre appareil productif. Le rapport sur la compétitivité de l'industrie française remis en novembre 2012 par Louis Gallois, ancien directeur général

de l'Industrie sous François Mitterrand, confirmait la plupart de nos points de faiblesse et notamment le positionnement désavantageux de la France sur les produits standards.

Ce rapport contenait bon nombre d'orientations qui auraient pu fonder une politique industrielle ambitieuse. Conscient que le redressement prendrait du temps, il plaidait pour une concentration des moyens et pour un « *pacte de confiance* », assurant aux entreprises un appui stable, sur une longue période, autour d'objectifs clairement identifiés : évolution de la production vers le haut de gamme, accroissement du nombre d'entreprises de taille intermédiaire, relance de l'effort de recherche, orientation du crédit vers les besoins de l'industrie, développement de l'enseignement technique, association effective des salariés aux décisions.

La stratégie était bonne mais les propositions l'étaient beaucoup moins. En préconisant un « *choc de compétitivité* », le rapport Gallois cédait en réalité aux vieilles revendications du MEDEF. À commencer par celle d'un crédit d'impôt bénéficiant à toutes les entreprises, quels que fussent leurs tailles et leurs secteurs d'activité, leur permettant d'alléger leur masse salariale jusqu'à 2,5 SMIC. C'est, hélas, vers cette solution de facilité que l'État s'engouffra en créant le CICE, une mesure qui aura coûté plus de 100 milliards d'euros au contribuable, au prix d'un premier gros dérapage de nos finances publiques, sans avoir pour autant d'effet significatif sur l'industrie.

Le désastre de la politique de l'offre. — Depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, ce soutien indifférencié aux entreprises a pris des proportions démesurées, avec la transformation du CICE en une mesure pérenne d'allègement des cotisations sociales, entièrement à la charge des budgets sociaux, et l'élargissement d'un grand nombre de dispositifs d'aides économiques.

Ainsi, en 2023, le volume des aides aux entreprises a atteint le chiffre record de 200 milliards d'euros (près de 7 % du PIB contre 2 % en 1974). À lui seul, le dispositif d'allègement des cotisations sociales pèse pour près de 80 milliards d'euros dans la dégradation de nos comptes sociaux. La montée en régime du crédit d'impôt en faveur de la recherche (CIR), complété par le fastueux programme d'investissement France 2030 lancé en 2020, ainsi que la suppression progressive de la CVAE (ex-taxe professionnelle), au nom de « l'allègement des impôts de production », auront coûté 30 milliards d'euros à l'État en 2024. Ce sont toutes ces mesures qui sont à l'origine du dérapage alarmant de nos comptes publics après la période du Covid.

Fait aggravant, cet effort au profit des entreprises s'est fait aux dépens de bien d'autres urgences. Parce qu'il a décidé de soutenir prioritairement la recherche privée, l'État a continué à tailler dans les budgets et les effectifs d'une recherche publique déjà très affaiblie. En privant la Sécurité sociale d'une partie de ses cotisations, notre système de santé, mis à l'épreuve du Covid, ne s'est pas amélioré. La priorité donnée à la diminution des « *impôts de production* » s'est faite au détriment de compétences régaliennes comme la défense, la sécurité publique, la justice où les efforts consentis ces dernières années sont notoirement inférieurs aux besoins.

Ces sommes énormes ont-elles au moins permis de redresser la situation de notre industrie ? Pas vraiment : en 2023, le poids de la production manufacturière dans le PIB est resté stable, autour de 10 % ; de même que la part de l'industrie dans l'emploi total ; le déficit commercial de la France a atteint, quant à lui, des niveaux records (100 milliards en 2023). Et la multiplication des plans sociaux constatés dans les six derniers mois pourrait bien réduire à néant les derniers espoirs mis dans la politique de l'offre macronienne.

Devant un bilan aussi négatif, on s'étonne que les impacts financiers de cette politique de l'offre n'aient pas été davantage pointés du doigt lors des débats sur le budget 2025. Il était, certes, difficile pour les libéraux du centre et de la droite de rompre aussi vite avec leurs tabous. Quant à la gauche socialiste, pouvait-elle dénoncer un monstre qu'elle avait elle-même enfanté ? Et pourtant, une autre politique industrielle demeure possible, pour peu que l'on fasse d'autres choix. Nous y reviendrons. ■

Francophonie

Ici, l'on parle français ! *

L'enseignement du français à l'étranger est l'élément premier de la pérennité de la langue française comme langue mondiale.

Il est bon de rappeler quelques chiffres pour situer la présence de la langue française dans le monde et comprendre l'importance de ses enjeux culturels, éducatifs, économiques, scientifiques, diplomatiques, voire militaires : près de 350 millions de francophones, dont 255 millions de locuteurs quotidiens sont recensés. 20 % des échanges économiques internationaux se font en français, représentant plus de 15 % du revenu brut mondial.

L'enseignement du français concerne environ 140 millions d'apprenants (1) en ou du français. Quatre pôles d'enseignement peuvent être recensés.

Le premier pôle relève des pays francophones qui éduquent leurs citoyens totalement ou partiellement en français : environ 90 millions d'élèves et étudiants, chiffre comprenant ceux de la France.

Le deuxième pôle concerne les pays qui, dans leurs différents systèmes scolaires, proposent de façon volontaire ou obligatoire le français comme langue étrangère première ou seconde. L'enseignement en ou du français y est mis en place de façon centralisée ou décentralisée en fonction des structures constitutionnelles des États. Ainsi, le français est la seconde langue la plus enseignée au collège et au lycée dans l'Union européenne et touche près de huit millions d'élèves avec de fortes disparités entre les pays. Pour illustrer cette tendance, voici deux exemples parlants : en Italie, 1 800 000 élèves apprennent chaque année le français. En Hongrie, son enseignement touche 50 000 élèves !

Dans ce deuxième pôle, des pays anglophones en Afrique favorisent le français dans leur enseignement. Ainsi le Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique (220 millions d'habitants), expérimente cette politique linguistique depuis plusieurs années. L'obligation d'un enseignement de langue étrangère a disparu dans plusieurs pays de langue anglaise du monde occidental, ce qui a conduit à des compétences linguistiques médiocres nuisant à leurs performances économiques (2).

Le troisième pôle concerne cette fois l'État français. Il s'agit de l'enseignement français à l'étranger (EFE) qui représente, dans 138 pays, un réseau de 600 établissements français homologués par le ministère de l'Éducation nationale. Son rôle premier est, selon les autorités françaises, de permettre à 400 000 enfants de Français établis hors de France de suivre une scolarité similaire à celle des enfants résidant en France.

Enfin, le quatrième pôle est constitué d'acteurs souvent privés qui agissent avec efficacité pour l'apprentissage du français dans le monde. Il s'agit notamment des 98 instituts français, des 813 Alliances françaises dans 136 pays (500 000 étudiants). De même, la Mission laïque française (MLF) scolarise près de 65 000 élèves dans 37 pays. L'Œuvre d'Orient dispense, dans d'extrêmes difficultés, un enseignement en français au Proche-Orient pour 400 000 élèves de toutes confessions.

La question qui se pose est la suivante : le français garde-t-il un attrait autre que culturel et historique pour la masse des élèves et des étudiants étrangers dans un univers de plus en plus formaté par les réseaux sociaux et les géants du numérique étatsuniens, où prime l'illusion de l'utilité immédiate ? Le déclin de l'enseignement d'une langue autre que l'anglais en est une des conséquences. Cette question est d'importance pour le renouveau du fran-

çais dans le monde. La France est de plus en plus perçue comme une simple pièce du jeu occidental et n'affiche plus hardiment sa vision spécifique d'un monde multipolaire, fier de sa diversité. Subséquemment, le fameux discours de Dominique de Villepin au Conseil de sécurité de l'ONU, le 14 février 2003, s'opposant à l'intervention hâtive des États-Unis d'Amérique en Irak avait entraîné une ruée dans les instituts français et les Alliances françaises. ■

MARC FAVRE D'ÉCHALLENS.

* Au Nigeria à Badagry, à quelques kilomètres du Bénin, le campus universitaire a pour devise : « Ici, on parle français ! »

(1). Les éléments chiffrés sont fluctuants ; ceux-ci datent de 2022.

(2). Malgré cela, l'aspiration à apprendre le français reste bien vivace au Royaume-Uni : 35 % des Britanniques considèrent le français comme la langue la plus importante à apprendre, contre 34 % pour l'espagnol et 19 % pour l'allemand (selon une étude du British Council en 2022).

La quinzaine sociale

■ **Intersyndicale.** – Très silencieuses pendant la séquence politique qui a conduit à la censure du gouvernement Barnier, les huit grandes organisations syndicales (de la CGT à la CGC) ont diffusé le 5 décembre un communiqué commun dans lequel elles marquent leur inquiétude sur la situation sociale du pays. Dans la période d'instabilité qui s'ouvre, les syndicats appellent à la responsabilité et demandent « au chef de l'État et à l'ensemble des acteurs de faire primer l'intérêt général sur leurs intérêts individuels ou partisans de court terme ».

■ **TPE.** – Les élections professionnelles dans les très petites entreprises, qui se sont déroulées du 25 novembre au 9 décembre et qui concernent plus de 5 millions de salariés, ont été marquées une nouvelle fois par une forte abstention. CGT et CFDT s'y étaient pourtant fortement mobilisées. Résultats connus le 19 décembre.

■ **Banques.** – Le CCF (ex-réseau de détail de HSBC), propriété du fonds américain Cerberus, a confirmé, le 4 décembre, son projet de supprimer 84 de ses 235 agences et 1 400 emplois sur 3 900. On assiste dans l'ensemble du secteur à des vagues de licenciements, malgré les 30 milliards de bénéfices affichés par les banques fin 2023.

YVONNE CHASSARD.

■ **Crise agricole : la FNSEA met la pression sur les députés qui ont voté la censure.** – Voter une motion de censure n'a rien d'anodin. Celle qui a fait chuter le gouvernement Barnier est la première qui aboutit en France depuis 1962, au lendemain de l'indépendance algérienne. Si Michel Barnier ne pensait pas qu'elle arriverait si tôt, elle n'a pourtant rien de surprenant puisque la dernière dissolution, voulue par Emma-

nuel Macron, a littéralement atomisé la représentation nationale.

La FNSEA et les Jeunes Agriculteurs, syndicats proches du pouvoir, ont décidé, en représailles, de mettre la pression sur les parlementaires ayant voté la censure mais plus généralement sur l'ensemble des députés. À Tulle, en Corrèze, la permanence de François Hollande a été murée et recouverte du slogan « Ta censure nous envoie dans le mur », visant directement l'ancien président de la République, redevenu député cet été. Une détermination encore renforcée par l'annonce d'Ursula von der Leyen se félicitant d'être parvenue à un accord de libre-échange avec les pays du Mercosur, Argentine et Brésil en tête.

Pour autant, il est un peut-être un peu facile pour le syndicat majoritaire de s'en prendre aux parlementaires de l'opposition. Adepte de la cogestion avec le pouvoir politique, la FNSEA a affiché dès 2017 une proximité certaine avec Emmanuel Macron et ses ministres successifs de l'Agriculture. Et c'est bien le président de la République qui a dissous l'Assemblée nationale au lendemain des élections européennes. Une analyse qui semble être celle des deux autres syndicats représentatifs, la Coordination rurale et la Confédération paysanne qui ont décidé de ne pas cibler les parlementaires à quelques semaines des élections aux chambres d'agriculture.

JEAN BONGRAIN.





SOURCE: WIKIPÉDIA. PHOTO: GOUVERNEMENT POLONAIS.

Le Premier ministre polonais Donald Tusk. Il veut faire de son pays « l'homme fort » de l'Europe.

Le jeu diplomatique en Europe

Donald et Donald

par Yves La Marck.

Donald Tusk prend la présidence tournante des Conseils de l'Union européenne le 1^{er} janvier pour six mois. Donald Trump sera investi le 20 janvier président des États-Unis pour quatre ans. Tusk nourrit une solide ambition pour l'Europe quand l'administration Trump tend plutôt à s'en abstraire et à l'ignorer.

Les vingt-sept semblent mettre tous leurs espoirs dans un leadership polonais face au retour de Trump. Pour les six prochains mois, les deux moteurs habituels de l'Union, la France et l'Allemagne, sont en campagne électorale. Ils sont aussi en stagnation économique. À l'inverse, la Pologne affiche les plus hauts taux de croissance. Le gouvernement de coalition issu des élections d'octobre 2023 dispose d'une majorité soudée et prépare l'élection présidentielle de mai prochain. Le président sortant Andrzej Duda, issu de l'ancienne majorité du PiS, ne peut se représenter. Il dispose encore, jusqu'au 1^{er} août, de moyens de blocage notamment en politique extérieure. Sur ce dernier terrain, les deux grandes formations ne sont néanmoins pas réellement opposées. L'euroscpticisme du PiS ne l'empêche pas de siéger au Parlement européen avec les amis de Giorgia Meloni ; le libéralisme de la Plateforme citoyenne (PO) est mâtiné de son appartenance au groupe majoritaire de la droite classique, le PPE. Sur l'hostilité à la Russie, existe un large consensus, sinon même une su-

renchère. Les nuances n'apparaissent que si l'on descend dans le détail.

Triangles de Weimar et de Visegrád. – Premier ministre polonais de 2007 à 2013, président du Conseil européen de 2014 à 2019, Donald Tusk est pleinement occidental. Son idéal était la conduite de l'Europe à travers le triangle de Weimar associant la Pologne au duo franco-allemand, initié en 1991 par le ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas, et son homologue et compère allemand, Dietrich Genscher, et qu'il a revitalisé en 2010. Les conservateurs du PiS avec Lech et Jarosław Kaczyński lui reprochaient ce prisme, d'abord allemand, puis bientôt aussi français. Leur proximité allait à un autre triangle, celui de Visegrád, initié en 1991 entre les trois figures légendaires de la dissidence, Lech Wałęsa, Václav Havel et József Antall : Pologne, Tchécoslovaquie et Hongrie, rapidement devenu quadrilatère avec la séparation entre Tchéquie et Slovaquie. Ce groupement d'Europe centrale (Mitteleuropa), dévitalisé avec l'adhésion commune à l'UE,

devait être réactivé en 2020 mais demeure victime de ses désaccords internes. La Tchéquie avec un président ex-général de l'OTAN est à l'opposé des prises de parti hongroise et slovaque sur l'Ukraine. Varsovie en exerce actuellement la présidence tournante, mais le groupe est gelé.

Le centre de gravité de l'Europe déplacé à l'Est. – La division au sein des membres de l'ex-pacte de Varsovie sur la question de l'Ukraine, qui partage avec chacun d'eux une frontière commune, empêche les Occidentaux de leur accorder cette considération qu'ils réclament et qui serait éminemment nécessaire pour le rééquilibrage de l'Union dont le centre de gravité est encore trop bruxellois, même pas berlinois. Le président Macron a eu beau le reconnaître à Bratislava le 31 mai 2023, aucune conséquence n'en est vraiment résulté. Le basculement électoral en Pologne quelques mois plus tard a modifié la donne. Tusk a trouvé à Paris une oreille attentive, et Paris un interlocuteur et un allié pour une nouvelle affirmation commune européenne. Profitant des élections européennes, Tusk, qui a aussi l'oreille d'Ursula von der Leyen et de Manfred Weber (président du PPE), a pu introduire ses protégés au sein de la nouvelle Commission : en premier lieu les Baltes, avec l'ex-première ministre estonienne, Kaja Kallas, au poste de haut représentant pour les affaires extérieures et la politique de sécurité, un Lituanien à la défense, son propre directeur de cabinet au budget... Court-circuitant ainsi le chancelier allemand Olaf Scholz.

En quelques semaines, il a multiplié les réunions régionales, s'arrimant le 28 novembre au groupe NB8 (Nordic-Baltic) des trois pays baltes et des cinq scandinaves (y compris Norvège et Islande, non membres de l'UE), puis au sein de l'OTAN au corps expéditionnaire formé avec les Pays-Bas et le Royaume-Uni (sommet de Tallinn, 16-17 décembre). Varsovie verrouillait ainsi tout le front Nord et la mer Baltique (ce qui devrait se poursuivre avec le Danemark qui prendra la suite de la présidence tournante de l'UE au 1^{er} juillet).

Traité franco-polonais de Nancy. – Cette stratégie devrait être couronnée par la signature d'un accord bilatéral franco-polonais à Nancy, ville de Stanislas Leczinski, dernier duc de Lorraine, beau-père de Louis XV. La cérémonie devait avoir lieu avant le 31 décembre et la présidence polonaise, mais pourrait être retardée par l'absence de gouvernement à Paris. L'annonce d'élections anticipées en Allemagne pour le 23 février et la victoire attendue des chrétiens-démocrates pèseraient également sur le traité qui, autrement, aurait pu être considéré comme une marque de distance vis-à-vis de Berlin, quand elle ne semble se réduire qu'à Scholz et aux sociaux-démocrates. Beaucoup dépendra des choix du futur chancelier, issu de la CDU, Friedrich Merz, peut-être associé à l'actuel ministre de la Défense, en cas de grande coalition avec le SPD, le très populaire Boris Pistorius. La campagne électorale semble devoir opposer partisans de la paix et va-t-en-guerre, mais l'Allemagne entière a besoin de retrouver ses marques, sa stabilité, donc la sécurité et un retour au statu quo ante qui lui était si favorable. Beaucoup dépendra encore du rôle que Trump voudra bien attribuer aux Allemands dans ses relations avec Poutine.

La France est-elle en mesure de peser sur ces choix ? Qu'apporterait ce traité franco-polonais et comment serait-il compatible avec le traité franco-allemand ? Ne risque-t-on pas d'empiler les traités au risque de les compliquer ? Quels engagements la France peut-elle prendre envers la Pologne ? Nous ne sommes plus en 1920 ni en 1939 ni en 1981. La France a envoyé des Cigognes en Estonie et des chasseurs alpins en Roumanie, le tout dans un cadre OTAN. Les Américains (lors du premier mandat de Trump) avaient prélevé 10 000 hommes de leurs forces en Allemagne (60 000 hommes) vers la Pologne. Varsovie, qui est en faveur d'une défense anti-missiles, ne s'attend pas à ce que Paris étende à son territoire la protection de sa force nationale de dissuasion nucléaire. Fait-elle une pleine confiance au parapluie américain ? La Pologne s'est engagée dans un accroissement considérable de son budget de défense qui doit l'amener à se comparer à la France dès 2025 avec un PIB qui n'est

que le quart du PIB français. Pour cela elle consacre près de 5 % de son PIB à la défense contre moins de 2 en France. En termes d'effectifs et de matériels (américains et sud-coréens), elle s'affirmera comme l'une des principales puissances militaires d'Europe avec la France et le Royaume-Uni. Le gouvernement polonais est favorable, comme Trump, à un « *partage du fardeau* » financier pour la défense commune.

Varsovie espère pouvoir compter sur une veille diplomatique qui consisterait

à éviter, comme toujours dans l'Histoire, une réconciliation de l'Allemagne et de la Russie sur le dos de la Pologne, sous bénédiction américaine. Si l'Europe se scinde en deux camps dans la négociation sur une cessation de la guerre en Ukraine ou dans la relation à reconstruire avec la Russie, division qui peut être l'objectif combiné de Poutine et de Trump, la France a la tâche délicate de tenir les deux bouts de la chaîne, de rester sur la ligne de crête, de marquer le fléau de la balance, d'incarner l'unité. ■

Roumanie

Imbroglia

Ingérence russe et gouvernement des juges ont été au cœur des polémiques qui ont marqué les élections présidentielle et législatives roumaines.

Les électeurs ont été appelés à renouveler leur Parlement bicaméral et leur président de la République en cette fin du mois de novembre, l'élection des parlementaires le 1^{er} décembre étant encadrée par les deux tours de l'élection présidentielle (24 novembre et 8 décembre). Si le Parlement a bien été renouvelé, l'élection présidentielle doit être recommencée après l'annulation des résultats du premier tour le 6 décembre par la Cour constitutionnelle. Essayons de comprendre.

L'élection législative s'est soldée par un revers des deux principaux acteurs de la vie politique roumaine depuis 1989, le Parti national libéral (PNL) et le Parti social-démocrate (PSD). Ils gouvernaient ensemble depuis trois ans en compagnie des libéraux hongrois de Roumanie. Or, les deux premiers cités sont les deux grands perdants du scrutin. Avec 21,96 %

des voix, 86 députés et 37 sénateurs, le PSD perd près de 7 points par rapport aux élections de 2020, 24 députés et 19 sénateurs. Le PNL, lui, ne recueille les suffrages que de 13,2 % des votants, perdant 12 points, 43 députés et 19 sénateurs. Les deux principaux partis de gouvernement ne reçoivent donc l'appui que d'un tiers des votants. Seul le parti hongrois maintient son score à 6,3 % des voix, gagnant un député (22) et un sénateur (10). Pas de quoi vraiment compenser les pertes subies par leurs deux partenaires. Dans l'opposition, l'extrême droite bien que divisée en trois partis obtient plus de 32 % des suffrages exprimés avec 114 députés et 48 sénateurs. L'autre parti libéral, l'USR (Union Sauver la Roumanie), subit un recul moins prononcé mais tout aussi réel (-3 points) et perd 15 députés (40) et 6 sénateurs. C'est donc clairement l'extrême droite qui tire son épingle du jeu.

Ces élections législatives permettent d'éclairer en partie le premier tour de l'élection présidentielle. Si le candidat d'extrême droite, Călin Georgescu, arrive largement en tête avec 22,94 % des voix, la candidate de l'USR, Elena Vasconi obtient 19,18 % des suffrages exprimés, devançant le Premier ministre sortant, candidat du PSD, qui n'obtient que 19,15 % des voix. Pour la première fois depuis



Călin Georgescu. Le candidat nationaliste a créé la surprise au premier tour de la présidentielle roumaine.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : FOCUS CRÉTIN.

1989, aucun des deux grands partis n'est présent au deuxième tour. Qui plus est, un peu plus d'un électeur sur deux (52 %) s'est déplacé pour aller voter, un record depuis 1989, la part de ceux qui restent sur le bord de la route restant cependant importante.

Or, à trois jours du second tour et alors que les Roumains de la diaspora ont déjà commencé à voter, la Cour constitutionnelle invalide le premier tour. Les deux candidats arrivés en tête crient au coup d'État. Les autorités roumaines invoquent l'action de la Russie et l'utilisation de la plateforme TikTok. Des dizaines de milliers de comptes auraient véhiculé de fausses informations et altéré sans doute ainsi le jugement des électeurs. Les jours précédents, la presse roumaine s'est répandue en analyses incendiaires décrivant Călin Georgescu, comme un escroc et un charlatan, pratiquant l'ésotérisme, des médecines parallèles, un polémiste sans conviction, la simple voix de son maître : Vladimir Poutine. Soit.

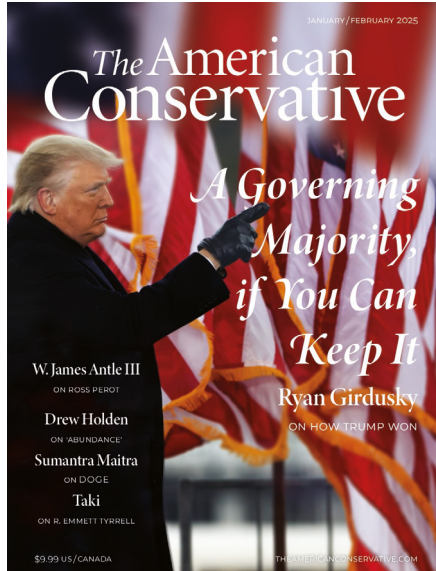
Mais encore faut-il démontrer que TikTok a bien perturbé l'élection. Et pourquoi ne pas annuler aussi les élections législatives ? Et si le vote Georgescu était l'expression d'une révolte des laissés-pour-compte de la mondialisation et de l'intégration européenne, et pas seulement le résultat de l'action des méchants contre les gentils ? Gare en tout cas au gouvernement des juges qui pointe à nouveau son nez au nom de l'Europe. ■

MARC SÉVRIEN.

Voix étrangères.

■ **Le Patriarce.** – Plutôt que le Parrain, Donald Trump s'affiche plus volontiers comme le Patriarce, tant sa famille est omniprésente sur toutes les photos, presque à l'égal des portraits de famille des Windsor. Donald Trump n'a plus ses parents ni ses deux frères et sa sœur. En revanche, il a cinq enfants, trois garçons et deux filles, de trois lits, et dix petits-enfants dont l'aînée, Kai 17 ans, d'ascendance maternelle danoise, championne de golf, a déjà été appelée à prononcer un discours à la convention républicaine de juillet. La première femme de Trump, Ivana, d'origine tchèque, est décédée en 2022 ; son fils aîné, Donald Trump Junior, 47 ans, père de Kai, parle tchèque. Sa troisième femme, l'ex et future première dame, Melania, est née en Slovaquie ; leur fils unique, Barron William Trump, 18 ans, parle slovène.

Tout ce petit monde se double des « beaux » : le beau-fils, Jarod Kushner, époux de sa première fille Ivanka, est le plus connu car le plus en vue lors du premier mandat, un des promoteurs des accords d'Abraham et d'un plan de paix israélo-palestinien. Il devrait être plus en retrait pour le second mandat.



La dernière une du magazine américain *The American Conservative* sur le gouvernement Trump.

En revanche, Trump a désigné son père, Charles Kushner, autre milliardaire de l'immobilier, ambassadeur à Paris. La famille est juive orthodoxe. Ivanka a dû se convertir pour épouser Jarod.

Belle-fille, épouse du second fils, Eric, Lara Yunashka, 42 ans, a pris la coprésidence du Comité national républicain.

Second beau-fils, depuis 2022, Michael Boulos, époux du seul enfant de la seconde épouse de Trump, Tiffany, 31 ans. Donald Trump a désigné son père, Massad Boulos, milliardaire libanais chrétien, propriétaire d'entreprises au Nigeria, conseiller spécial pour le Moyen-Orient. Il ne sera pas le seul sur le sujet encombré de pro-sionistes affichés, mais le seul d'origine arabe qui lui a attiré des voix cruciales dans le Michigan.

Au clan s'est agrégé le beau-père, en première ligne sur les photos, Viktor Knave (ou Knauss), père de Melania, né en 1941, concessionnaire slovène de voitures et de motos.

Donald Trump, fondateur d'une dynastie américaine comme en son temps la famille Kennedy.

Un mot sur les nominations aux postes-clés, près de 70 en un seul mois. À l'inverse de ce qui s'était passé lors de la victoire surprise de 2016, celles-ci ont été patiemment préparées ; même si l'impression générale est confuse, elle correspond au mode de management de Donald Trump, un chaos organisé sur lequel il règne en seul maître. Sur le seul plan des affaires internationales, *The American Conservative* est perplexe devant l'abondance de « faucons » (*hawks*) qui lui font craindre le retour d'un interventionnisme néo-conservateur. Les « réalistes » n'ont guère à se féliciter que du choix de Tulsi Gabbard à la tête du renseignement, choix qui risque d'être contesté au Sénat. Son

expérience militaire en Irak lui avait laissé la conviction que la guerre avait été engagée sur de faux renseignements (sur les armes de destruction massive dont aurait disposé Saddam Hussein). Elle s'était opposée à une intervention en Syrie, le renversement de Bachar al-Assad tombe mal pour elle. *Idem* pour l'Ukraine. Née aux Samoa, elle fut représentante (démocrate) pour Hawaï pendant huit ans. ■

Y. L. M.

Les Faits marquants

■ **Corée du Sud.** – Bien qu'il ait échappé à une première tentative de destitution à la suite du déclenchement avorté de la loi martiale le 3 décembre, le président Yoon Suk-yeol reste sous la pression du Parlement. Lee Jae-myung, le chef du parti démocrate, majoritaire depuis les élections du printemps 2024, continue de mobiliser les députés pour faire chuter Yoon. Une seconde motion de destitution a été adoptée le 14 décembre. Le président s'est retiré et le Premier ministre assure l'intérim.

■ **États-Unis.** – Le président-élu Donald Trump, qui doit être investi le 20 janvier prochain, conclut l'année en beauté. Alors qu'il poursuit ses nominations, il vient d'être désigné « *Personnalité de l'année* » par le magazine *Time* pour son improbable *come-back* politique. Trump peut surtout savourer l'abandon des charges contre lui dans deux affaires judiciaires majeures : l'assaut du Capitole et la rétention à son domicile de documents classifiés.

■ **Hongrie.** – Viktor Orbán est-il usé après quatorze ans de pouvoir ? La question se pose à Budapest. Pour la première fois depuis l'avènement du Premier ministre national-conservateur, plusieurs sondages donnent le leader du Fidesz nettement devancé par l'opposition. Le parti anti-corruption Tisza, fondé par le dissident Péter Magyar, fait désormais figure de favori. Les prochaines législatives sont prévues au printemps 2026.

■ **Soudan du Sud.** – De hauts-responsables de la police, des armées et de la banque centrale ont été démis de leurs fonctions à l'initiative du président Salva Kiir. Selon les spécialistes du pays, ces purges de l'appareil d'État – qui n'ont pas été officiellement commentées – seraient une réaction à la crise financière locale et au grave incident survenu à Juba le 21 novembre. La résidence du chef du renseignement avait été visée par des tirs d'artillerie.

CASIMIR MAZET.



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : BENJAMIN GAVAUDO.

Le roi Louis XVIII dans son cabinet de travail des Tuileries, par François Gérard (1823) – Musée du château de Maisons-Laffitte.

Hommage à Louis XVIII

1824 : le triomphe de la monarchie

par Dominique Decherf.

Louis XVIII (1755-1824), « figure controversée » : son bicentenaire serait passé inaperçu sans un colloque et plusieurs ouvrages qui le restituent dans son contexte en faisant de lui le plus paternel, le plus parisien, le plus anglais, le plus européen de nos monarques et même de nos hommes politiques, l'incarnation d'une idée moderne de la monarchie.

L' historiographie ne l'avait guère épargné. Insignifiant, il n'avait mérité en un siècle et demi que deux biographies en propre (1880 et 1926) jusqu'au chef-d'œuvre d'un Anglais, Philip Mansel, en 1981. Controversé, il ne correspondait pas à l'idée que s'en fait la droite, suivant en cela les royalistes de l'époque (les ultras), pour les uns traître à son frère martyr, Louis XVI, « jacobin fleurdelysé » (Balzac, *La Duchesse de Langeais*), pour les autres roi fainéant, obèse et somnolent, sans reine ni enfants. Son règne est écrasé entre l'épopée napoléonienne et la catastrophe finale de la Restauration, « les Trois Glorieuses » de 1830 et la révolution de 1848. On avait cru « passer » la Révolution française comme le dira François Furet, mais on ne pourrait effacer Waterloo.

En 1824, à la mort du roi, le 16 septembre, il en allait tout autrement. Les travaux les plus récents confirmaient l'image qu'avait dessinée Philip Mansel, dûment célébré lors du colloque international des

17-19 octobre organisé avec le concours des archives du ministère des Affaires étrangères (qui détient 60 volumes de documents, de l'exil jusqu'en 1814) et de celles de la BNF (présentées par le récent biographe de Marie-Antoinette, Charles-Éloi Vial).

D'autres fonds restent encore peu exploités comme le fonds privé Decazes évoqué par Emmanuel de Waresquiel. Dans sa conférence inaugurale, Philip Mansel expliqua pourquoi il s'est intéressé à Louis XVIII à l'âge de vingt ans et pourquoi, à 73 ans, il a consacré la moitié de sa vie à l'étudier. Et il continue.

La succession. – En 1824, la monarchie n'avait jamais été autant assurée. Son premier titre de gloire fut la réussite de l'élément le plus déterminant de la monarchie : la succession. Jamais dans l'histoire, une succession avait été aussi aisée, nettement plus facile notamment qu'en 1715. Cela est attribué à l'attention portée par Louis XVIII à l'unité de la Mai-

son de France au-delà de la distinction irritante entre princes royaux et princes du sang qui pesa tant aux Orléans (Grégoire Franconie, auquel on doit *Le Lys et la Cocarde. Royauté et nation à l'ère romantique 1830-1848*, PUF, 2021). Avec l'extinction des branches cadettes (Condé et Conti), la famille était en effet réduite à 20 personnes, ce qui était peu eu égard aux ravages des maladies, sans compter l'assassinat (le duc de Berry en 1820).

Certes, tout eût été différent si Louis XVIII avait eu des enfants. Hélas, la naissance du duc de Bordeaux, l'enfant du miracle, en 1820, fera obstacle à une succession plus paisible et sans doute durable si le changement dynastique avait été intégré comme imaginé avant cet événement (Louis XVIII favorisait alors l'aîné de Louis-Philippe, Ferdinand, duc d'Orléans, mort dans un accident de voiture en 1842). Si le comte de Chambord avait été plus Provençal, qu'il n'avait pas connu, qu'Artois, son « bon » grand-père, la restauration aurait été acquise en 1873. Cela ne tient pas seulement aux hommes, mais beaucoup aux femmes de la famille comme le montre, avec un humour décapant et en termes crus, Matthieu Mensch : « Louis XVIII a compris l'importance pour un roi de France d'avoir à ses côtés une femme, même si elle n'était pas la sienne. »

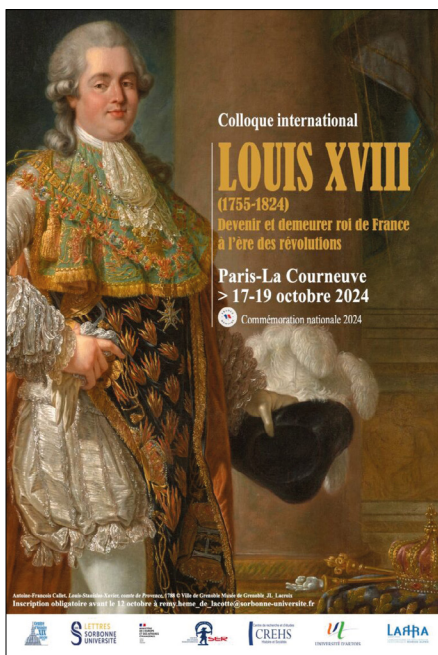
La légitimité. – L'affluence aux funérailles de Louis XVIII, les dernières d'un roi de France, le dernier à être mort sur le

trône, le dernier à être enterré à Saint-Denis, n'avait d'égale que celle qui animait les Tuileries de son vivant, une cour bien différente que sous l'Ancien Régime, plus proche de la foule qui se masse devant le palais de Buckingham lors de la relève de la garde. Paris souffre de ne plus entretenir ce spectacle qui existait aux Tuileries sous Louis XVIII. Celui-ci avait retenu de son séjour parisien au Petit Luxembourg sous la Révolution l'idée, que formulera Élisabeth II, que la royauté avait besoin d'être vue pour être crue. Le 23 décembre 1789, il est acclamé à Paris. Mansel est d'avis que « si les châteaux des Tuileries et Saint-Cloud avaient survécu aux incendies de 1870 et 1871, ils attireraient presque plus de visiteurs que Versailles ». Ils témoigneraient d'une autre idée de la monarchie que celle qui s'attache au Roi-Soleil.

Louis XVIII, tellement imbu de sa dignité royale, surtout après un exil de vingt-trois ans, riche en humiliations de toutes sortes, accordait plus de confiance à une restauration par les urnes (sous le Directoire) que par les armes. Sa correspondance – le roi qui a le plus écrit – révèle sa proximité avec des réseaux d'espions bien plus étendus que son frère Artois, roi des émigrés, notamment à Paris. Seul à avoir approuvé le doublement du tiers état lors des États généraux, il encourt le reproche d'avoir rompu la solidarité de la fratrie (encore récemment Emmanuel de Valicourt rend les deux frères responsables de la mort de Louis XVI); il n'est pas coupable d'avoir manqué la fuite à Varennes, ayant réussi la sienne via Soissons et Mons. Partis ensemble ce 20 juin 1791 ils auraient dû normalement se rejoindre à Montmédy. La suite ne lui appartenait plus. Il avait été condamné à mort par contumace.

L'institution. – Premier roi constitutionnel (si l'on excepte la période 1791-1792 avec Louis XVI), Louis XVIII reste dans la postérité comme l'auteur de la Charte. Décrite, celle-ci a pourtant instauré un régime parlementaire que le roi respectera si scrupuleusement qu'il prendra le risque de passer pour incapable, à la remorque de favoris (Decazes puis Villèle), mais qui anticipait, pas seulement à cause de ses handicaps de santé mais par une résolution délibérée, le rôle que Walter Bagehot avait dévolu au monarque britannique en 1867 sous le règne de Victoria: « être informé, encourager, mettre en garde. » « Le plus anglais de nos rois » n'est pas une illusion d'optique de Philip Mansel. « Le plus politique » si l'on remonte aux origines, aux demandes réitérées et vaines de Provence, alors Monsieur, héritier du trône jusqu'à la naissance tardive de son neveu, d'entrer au Conseil dès l'accession de son frère au trône en 1774.

On peut penser qu'il avait déjà compris que l'ère de la monarchie absolue était devenue aussi obsolète que celle de droit



Affiche du colloque Louis XVIII des 17-19 octobre 2024.

divin (cette dernière problématique a été bien décryptée par l'organisateur principal du colloque, Rémy Hème de Lacotte), avec ses intrigues ecclésiastiques et ses énigmes religieuses, roi « *Très-chrétien mais non sacré* ».

« Louis XVIII fut plus européen qu'aucun politicien de nos jours. »

Philip Mansel.

La paix. – « Plus européen qu'aucun politicien de nos jours », selon Philip Mansel, Louis XVIII, quoique « né européen », le doit au fait d'être le roi qui a le plus voyagé à travers l'Europe au cours d'une errance de vingt-trois ans, de Turin, Vêrone et Venise aux auberges allemandes, de Courlande (Lettonie) et de Varsovie à la campagne anglaise. La restauration des Bourbons, une hypothèse parmi d'autres, ne fut acquise en 1814 ni par le droit ni par la force, mais par le fait qu'elle fournissait la meilleure garantie à la paix en Europe.

Comme l'écrit Jacques Bainville, la chance qu'avait eue Talleyrand manqua au duc de Broglie en 1870, celle d'avoir « eu un Louis XVIII derrière lui ». (*Histoire de deux peuples*, qui est un hymne à l'œuvre du roi au Congrès de Vienne, contrairement aux critiques de Charles Maurras soulignées au colloque par Baptiste Roger-Lacan, auteur d'une thèse soutenue en 2023, non encore publiée, *Le Blanc et le Noir. Lire et écrire contre la Révolution 1880-1939*). Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe arrêta net l'œuvre de pacification et de reconstruction du concert européen avec la France réintégrée sur un pied d'égalité. Le roi – et la France – revinrent de loin, l'un de Gand, l'autre de Waterloo. La paix et le rang furent restaurés mais il

en resterait toujours quelque chose. Sans les Cent-Jours, peut-être les destinées de la France seraient-elles toujours présidées par un de ses descendants, une présidence royale à l'anglaise, une Élisabeth II ou un Charles III.

Le secrétaire au Foreign Office, Lord Castlereagh, le vainqueur de Waterloo, Lord Wellington, le régent puis roi sous le nom de George IV, furent les plus intimes de Louis XVIII. Il aurait pu à soixante ans demeurer à Hartwell House où, alors qu'il avait quitté le sol français à 36 ans, il croyait enfin trouver le port. Philip Mansel a retrouvé l'inventaire de la cave qu'il s'était constituée et qui fut vendue aux enchères à son départ. Louis-tonneau (ainsi moqué dès ses 25 ans) n'hésita pas une seconde à abandonner le confort de cette vie tranquille de gentilhomme de province, plus conforme à son impotence et à son indolence, qu'il menait où dont il jouissait depuis six ans, pour traverser la Manche, débarquer à Calais, restaurer la monarchie française sous une forme adaptée à son temps, recréer un esprit de famille, établir la Maison de France sur des bases nouvelles, sachant qu'à travers la dignité de sa personne, la continuité n'était pas contestable mais que seul importait son avenir, imbu qu'il était de l'ancienneté des Bourbons, relativisant les autres familles royales européennes (notamment les Romanov dont il méprisait l'origine roturière, ce qui fit manquer le mariage russe de son neveu Angoulême avec sans doute d'autres conséquences).

Vingt-trois années l'ont aidé à lentement mûrir son projet, pas à pas, ligne à ligne, comme en témoignent les archives. Le résultat fut à la hauteur des espérances. Ses derniers mots à son frère: « *Un roi peut mourir; il ne peut pas être malade.* » ■

► Philip Mansel, *Louis XVIII*, 1981, traduction française 1982, Perrin, réédité dans la collection de poche « Tempus », 2024 avec une postface: « Louis XVIII 1824-2024. Un dernier bulletin de santé »: « Le règne de Louis XVIII propose une autre lecture de l'histoire de France ».

► Matthieu Mensel, *Les femmes de Louis XVIII*, Perrin, 2024. Elles sont au nombre de huit, sa mère, sa belle-sœur, Marie-Antoinette, ses sœurs, Clotilde et Élisabeth, l'épouse, la nièce, duchesse d'Angoulême, une favorite, Mme de Balbi, une compagne, Mme du Cayla.

► Emmanuel de Valicourt, *Louis XVI et ses frères, histoire d'une tragédie familiale*, Tallandier, 2024. Il revient sur les parents et les quatre frères, dont l'aîné, Bourgogne, premier dauphin, mort en 1761 à neuf ans. Le suivant, le timide Berry, futur Louis XVI, puis le « cynique » Provence, enfin « l'irresponsable » Artois. L'histoire s'arrête le 21 janvier 1793.

► Colloque international « Louis XVIII. Devenir et demeurer roi de France à l'ère des révolutions », Paris-La Courneuve, 17-19 octobre 2024. Contributions de vingt-huit universitaires participants dont deux turinois. Actes à paraître.



SOURCE: FONDATION MARÉCHAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE.

Philippe Leclerc de Hauteclocque (1902-1947), maréchal de France, compagnon de la Libération.

Des royalistes contre les nazis (72)

Philippe Leclerc de Hauteclocque, maréchal de France

par François-Marin Fleutot.

Après Jean de Lattre de Tassigny (cf. *Royaliste* n° 1282 du 10 juillet 2024), nous terminons cette année marquée par le 80^e anniversaire de la libération du territoire, en évoquant la haute figure du maréchal Leclerc. L'homme qui rallia toute notre Afrique équatoriale à la France libre, le vainqueur du Fezzan, le libérateur de Paris et de Strasbourg est à jamais dans le cœur des royalistes, des patriotes et de tous les esprits libres.

Au château Belloy-Saint-Léonard, dans la Somme, comme chez les de Gaulle, on ne fête pas le 14 juillet, on ne chante pas *La Marseillaise* et on va chaque dimanche à la messe ! Comme chez les de Gaulle on lit *L'Action française*, et on en poursuit la lecture après la condamnation pontificale de 1926.

Tous les enfants du comte Gustave de Hauteclocque (1829 †1914) ont fait leur devoir au moment de la Grande Guerre. L'aîné, Henry (1862 †1914), saint-cyrien, participe à l'expédition en Chine (1900) et quitte l'armée lorsqu'Émile Combes fait fichier les officiers royalistes et catholiques. Dès qu'éclate la guerre, il reprend du service et meurt au front, à 52 ans. Adrien (1864 †1945), le père du futur maréchal, est enrôlé comme soldat de deuxième classe dans le même régiment que son fils aîné Guy.

Il termine la guerre comme lieutenant et officier de la Légion d'honneur. Le cadet, Wallerand (1866 †1914), saint-cyrien, est tué dès le début de la guerre à la tête du 14^e régiment de hussards. Son aîné, Bernard, meurt en même temps que lui.

Xavier (voir *Royaliste* n° 1189) est son second fils.

Adrien est marié à Marie Van der Cruisse de Waziers qui lui donne six enfants : Guy (1892 †1965), Françoise (1895 †1919), Madeleine (1897 †1935), Yvonne (1900 †1967), Philippe (1902 †1947) et Colette (1906 †1990). Son cadet, Philippe, entre chez les jésuites de La Providence à Amiens. En 1922, il est reçu cinquième au concours d'entrée de Saint-Cyr. Hasard ou prémonition ? Cette 109^e promotion est baptisée « Metz et Strasbourg ». Puis il sort major de l'École d'application de la cavalerie de Saumur.

Au Maroc. – Le lieutenant épouse, le 10 août 1925, sa belle-sœur, Thérèse de Gargan (1903 †1996). Chez les Gargan, comme chez les Hauteclocque, on lit *L'Action française* et on prie pour le retour du roi. Par sa femme, Philippe de Hauteclocque est apparenté aux familles d'Elbée, Tocqueville et Wendel. Le couple a six enfants : Henri (1926 †1952, mort pour la France), Hubert (1927 †2015), Charles (1929 †2016), Jeanne (1931

†2018), Michel (1933 †2014) et la petite dernière Bénédicte (1936...)

Après ses noces, Philippe part un an à Trèves (Rhénanie-Palatinat), au 5^e régiment de cuirassiers, puis au Maroc. Lors de son premier séjour dans le royaume de Lyauté, il est instructeur à l'école de Dar el-Beïda à Meknès. Le lieutenant n'aime pas trop cette vie de garnison. Il finit par obtenir sa mutation au 38^e goum mixte franco-marocain.

Très vite l'armée, velléitaire, va découvrir le fougueux capitaine qui se cache derrière le gentil professeur. Il écrit à sa femme le 13 juillet : « Juste un mot car je suis éreinté et débordé de travail. Tu peux remercier le bon Dieu, car je désirais avoir un baroud, je l'ai eu, et un beau. Dimanche, Lecomte et moi, nous nous sommes battus de douze à quatorze heures contre un fort parti de ces fameux Aït Hammou. Le bon Dieu m'a inspiré tout ce qu'il fallait faire, sans quoi c'était le massacre... » Cité à l'ordre de l'armée, il reçoit sa première croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs, avec palme.

En février 1931, Hauteclocque suit les cours pour devenir instructeur à Saint-Cyr sous les ordres du général Aubert Frère (1881 †1944). Pendant l'Occupation, le général Frère, catholique intransigeant, créera l'Organisation de résistance de l'Armée (ORA) sur les débris de l'armée d'armis-

tice. Arrêté par la Gestapo, il deviendra le n° 13846 au camp du Struthof-Natzweiler où il décédera le 14 juin.

Malgré sa formation militaire, Hauteclouque n'en continue pas moins de porter un regard sur la politique. « *Je lis toujours fidèlement L'Action française, car ses principes sont les bons, tout en reconnaissant que ses directeurs font des tas de gaffes au point de vue de l'administration et avec les curés...* »

Au Maroc, deux fronts ont été ouverts : à l'est le général Henri Giraud (1879 †1949) préconise une action en force, tandis qu'à l'ouest le général Georges Catroux (1877 †1969) préfère la négociation. Philippe rêve de retourner faire un ou deux « *barouds* » là-bas. L'occasion vient lorsque le général Frère l'autorise à prendre une permission au Maroc. Étonnante situation : ni muté, ni chargé de la moindre mission, ni même autorisé à participer aux combats, il s'y trouve grâce à l'intervention de deux généraux qui ne se sont en rien souciés d'en prévenir le général Antoine Huré (1873 †1949), commandant supérieur des troupes du Protectorat.

Le 15 juillet 1933, il se retrouve au PC de Giraud à Tizi n'Ouano. Impossible de lui confier officiellement un commandement. Le général en fait un officier de liaison... Il rapporte plus tard à madame la maréchale « *qu'il ne s'est jamais fait engueuler de la sorte par un simple lieutenant* ». Hauteclouque rejoint le groupement du colonel Maurice Trinquet (1908 †1986). Il y crée sa propre bande, d'une centaine de partisans.

Commence alors une étonnante aventure. Avec ses goudiers, il est pris dans une embuscade. « *Je pars [...], écrit-il à sa femme le 6 août 1933, dix types devant moi, en colonne par un, s'accrochant des pieds et des mains. Je les pousse sans arrêt... Chaque mètre était autant de gagné. En arrivant au pied de la dernière falaise, je promets une messe aux âmes du purgatoire et j'encourage mes types... L'un d'eux me dit "regarde !" en me montrant les salopards qui arrivaient et, d'un seul coup, clac ! clac ! ça commence...* » Surpris par la manœuvre, les rebelles sont repoussés, et dans la foulée, le lieutenant poursuit son action jusqu'à la reddition complète des Aït Morrhad.

Stupéfaits, Giraud et Trinquet le proposent pour la Légion d'honneur. Mais le général Antoine Huré refuse. Puis, finalement, signe une citation à l'ordre de l'armée : « *Remarquable entraîneur d'hommes, d'une bravoure et d'une abnégation d-dessus de tout éloge. Est revenu volontairement au Maroc. A commandé remarquablement les partisans d'avant-garde d'un groupement au cours de notre progression sur l'Indghas et le Kerdouss ; a partout et toujours conquis ses objectifs...* » Le futur maréchal couve déjà sous les hardes du lieutenant.

En 1934, Philippe de Hauteclouque, de retour en métropole, entre de nouveau à



Leclerc et de Gaulle à la gare Montparnasse, le 25 août 1944, lors de la libération de Paris.

l'École de Saumur pour devenir lieutenant d'instruction. Le directeur du cours de cavalerie est un royaliste, le chef d'escadron Jean Touzet du Vigier (1888 †1980). Comme le général de Gaulle, c'est un ancien du 33^e régiment d'infanterie d'Arras. Comme lui il défend l'armée blindée. Largement oublié, le général Touzet du Vigier commandera la 1^{re} division blindée (1^{re} DB) dans l'armée de Lattre et libérera Marseille (avec Monsabert, voir *Royaliste* n°s 1251 et 1253) et Mulhouse (avec Paul Winter, 1898 †1981) ... Pendant l'Occupation, il participe aux activités de l'ORA. Lors de la contre-offensive allemande de janvier 1945, gouverneur militaire de Strasbourg, il refuse les ordres états-uniens de retrait. Avec l'aide des royalistes des Groupes mobiles d'Alsace, du général Leclerc, ils mettent la ville en ordre de combat. Cette fois-ci, les Boches ne passeront pas !

La bataille de France. – Le 25 décembre 1934, Philippe de Hauteclouque reçoit ses galons de capitaine. Après Saumur, il rejoint de nouveau Saint-Cyr comme instructeur des jeunes officiers. Le colonel Paul Legentilhomme (1884 †1975), instructeur à l'École, un de ses futurs compagnons FFL, dit de lui : « *C'est l'un des plus beaux types d'officier que j'aie rencontrés. Exemple vivant de tous les instants pour les cadres comme pour les élèves, à tout point de vue...* »

Le 2 janvier 1936, Philippe de Hauteclouque écrit à son ami royaliste Maurice Catoire, alors en poste dans l'Italie fasciste : « *Puisque je ne fais pas de politique, je ne peux m'empêcher personnellement de me répéter : Maurras, Bainville... le reste est trop calé.* »

En 1937, le capitaine de Hauteclouque quitte Saint-Cyr pour suivre, pendant deux ans, les cours de l'École supérieure

de guerre (ESG) qui forme les officiers d'état-major. Il n'y aura pas de deuxième année : la guerre a été déclarée. De septembre 1939 à mai 1940, la drôle de guerre enterre les hommes dans un attentisme suicidaire. Rejetant toute stratégie offensive, les politiques et les chefs militaires, qu'ils ont nommés, abandonnent l'initiative à l'ennemi.

Le capitaine est muté à la 4^e division d'infanterie de la 7^e armée, commandée par Henri Giraud. Il part pour les Ardennes renforcer la ligne Maginot. En janvier 1940, Hauteclouque est nommé au 3^e bureau de cette division, passée sous les ordres du général Félix Musse (1883 †1964).

Lorsque les Allemands attaquent, le 10 mai, son armée fait un aller-retour vers Gand. Quand les derniers arrivent, les premiers sont déjà repartis ! À Berlaimont, Hauteclouque tente, sans succès, de reprendre la position abandonnée. Le retrait de la division est décidé. Le général Musse blessé, le capitaine organise les positions de repli. Mais le 28 mai, isolé, retranché dans Lille, il demande à son général : « *Je ne veux pas être prisonnier, mon rôle comme officier d'état-major, sans troupe, est devenu inutile, m'autorisez-vous à tenter ma chance ?* » - « *C'est entendu !* » Arrêté, en civil, le 31 mai par une patrouille allemande, prisonnier, il affirme que, père de six enfants, il est dispensé de service militaire. L'Allemand le relâche, mais lui lance : « *Que dites-vous d'une nation où l'on n'est plus tenu de défendre son pays parce qu'on a six enfants ?* »

Hauteclouque rejoint la position organisée sur la Somme et l'Aisne par le généralissime Weygand qui vient de remplacer Gamelin. Il en profite pour faire un saut jusqu'à Belloy où son père est resté sur place. Mais dès le 5 juin, la 7^e Panzerdivision de Rommel est dans son château de Taily. Puis il rejoint le 2^e groupe de cuirassiers commandé par le général Louis Buisson (1889 †1955). Ce dernier, en captivité à l'oflag XI-A, fera un rapport le 14 mai 1941 (Leclerc vient d'être condamné par Vichy pour que la croix de la Légion d'honneur, avec la citation à l'ordre de l'armée, soit octroyée au capitaine Philippe de Hauteclouque : « *Du 10 au 15 juin, a donné la mesure de sa valeur dans des missions du champ de bataille, où à côté de sa modestie et d'un courage forçant l'admiration, il va surtout s'affirmer chef de grand caractère. J'ai très rarement rencontré un officier de cette envergure et aussi complet...* »

Le 15 juin 1940, le capitaine, blessé dans un bombardement, se réfugie chez les Sœurs de la charité d'Avallon. Elles dissimulent son identité aux Allemands qui viennent de prendre la ville. Le 17, il saute par la fenêtre et arrive à Paris le 21. Muni de faux papiers au nom de Philippe Leclerc, le 30 juin, il rejoint les siens sur les routes de l'exode, près de Libourne en Gironde.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : DOMAINE PUBLIC.

Leclerc, l'africain. – Le capitaine décide de rallier de Gaulle. À Bayonne, le 8 juillet, Leclerc obtient, grâce à Aristides de Sousa Mendes (voir *Royaliste* n° 1212), un visa pour le Portugal. Il passe en Espagne. Arrêté, il s'échappe et n'arrive à Londres que le 25 juillet.

Lorsqu'il part, il est au fait du drame de Mers el-Kébir. Il sait que Pétain va recevoir les pleins pouvoirs. Il sait aussi que Maurras et le clergé sont favorables au vieux maréchal. Pourtant, il choisit de poursuivre la guerre, ne pouvant accepter de céder devant le nazisme. De fait, il rompt avec l'Action française. Après-guerre, il fera retirer tous les livres de Maurras de sa bibliothèque. Il écrit une ultime lettre à sa femme : « *J'ai eu des moments de lourd découragement devant les événements navrants de ces jours-ci. [...] Je ne renierai pas les principes d'honneur et de patriotisme qui m'ont soutenu pendant vingt ans.* »

En date du 6 mai 1941, Philippe de Hauteclocque est « *mis en réforme par mesure de discipline* » et rayé des contrôles de l'armée active. Au *Journal officiel de l'État français* (16 juin 1941), il est déchu de la nationalité française. Le 2 avril 1942, « *par décision du grand chancelier de la Légion d'honneur, sont exclus : Philippe Collet, Émile Muselier, Thierry d'Argenlieu, Philippe de Hauteclocque, etc.* » Le grand chancelier sait-il que, depuis le 11 octobre 1941, le capitaine de Hauteclocque, « *accusé de crimes et manœuvres contre l'unité et la sauvegarde de la patrie* », a été condamné à la peine de mort et à la confiscation de tous ses biens au profit de la nation ?

Dès son arrivée à Londres, le 6 août, le capitaine Leclerc repart pour l'Afrique avec ses nouveaux compagnons : René Pleven, André Parant, Claude Hettier de Boislambert. Ils retrouvent sur place : René Mauclère, Jacques Langlois de Bazillac, Louis Dio, Jean Colonna d'Ornano,

Edgard de Larminat et Félix Éboué. En quatre jours, les 26, 27, 28 et 29 août 1940, ils vont libérer l'Afrique-Équatoriale française (AEF), donnant une base territoriale à la France combattante.

Pour rallier le Cameroun, le capitaine doit faire face au gouverneur et au lieutenant-colonel Bureau (commandant les troupes à Douala), de grade bien supérieur. Leclerc arrache des galons de sa manche gauche et les coud sur celle de droite : le voilà colonel !

« Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg. »

Serment de Koufra, le 2 mars 1941.

C'est toute l'AEF, à l'exception du Gabon, qui s'est ralliée au Général. Le 8 novembre, le colonel Leclerc débarque à Libreville et, le 10 novembre, le Gabon se joint à la France libre.

Le colonel devient le commandant des troupes du Tchad (2 décembre). C'est à partir de cette date que se constitue la « *colonne Leclerc* ». Elle fait des raids au milieu du Fezzan. Le capitaine Jacques Massu (1908 †2002) prend l'aérodrome de Mourzouk ; le lendemain, le capitaine Maurice Sarazac (1908 †1974) et ses mharistes s'attaquent à Tedjéré. Poussant l'aventure, dès le 31 janvier 41, dans le désert de Libye, la petite troupe française va se heurter frontalement aux Italiens de la « *Sahariana di Cufra* ».

Après de violents combats, les Français prennent l'oasis de Koufra le 1^{er} mars. Le lendemain, le colonel Philippe Leclerc prête avec ses hommes le « *serment* » : « *Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg.* »

En août 1941, Leclerc est promu général de brigade, puis nommé commandant su-

périeur des troupes de l'Afrique française libre le 25 mars 1942. Il reçoit l'ordre, le 22 septembre, de partir à la conquête du Fezzan et de libérer la Libye. Le 12 janvier 1943, Sebha est prise, Mourzouk le 13, et les troupes françaises entrent à Tripoli le 25 janvier.

La France libérée. – Philippe de Hauteclocque est nommé général de division le 25 mai 1943. La colonne Leclerc est rebaptisée 2^e division blindée le 24 août. En septembre, la division est armée et réorganisée (sur le modèle étasunien) au camp de Témara (Maroc). Le 10 avril 1944, la 2^e DB part pour l'Angleterre, affectée à la III^e armée étasunienne du général Patton. Le 1^{er} août 1944, Leclerc et ses hommes débarquent sur la plage de Saint-Martin-de-Varreville...

Les généraux de Hauteclocque et de Lattre de Tassigny vont inscrire l'armée française dans tous les combats de la libération. En août 1944, la 2^e DB participe à la bataille de Normandie. Refusant des ordres stupides, Leclerc avance malgré certains Étatsuniens. Filant vers Paris, la division y entre le 24 août. Le général fait un saut chez son père. De passage auprès de sa famille, il enrôle ses deux fils aînés, Henri et Hubert.

En attendant, la division blindée libère Baccarat (31 octobre) et traverse les cols des Vosges. Le 23 novembre, Strasbourg est libéré, le serment de Koufra a été tenu. Leclerc passe le Rhin et s'empare, dans la nuit du 4 au 5 mai 1945, du *Kehlsteinhaus*, le « *nid d'aigle* » d'Hitler, à Berchtesgaden...

Le 22 juin 1945, Leclerc quitte la 2^e DB pour rejoindre le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient pour intervenir en Indochine française. Les Anglo-Étatsuniens refusent qu'il pose le pied en Indochine tant qu'ils se battent, avec les Chinois, contre les Nippons. Leclerc s'impose le 2 septembre 1945, pour signer la capitulation du Japon à bord du cuirassé USS *Missouri*, en rade de Tokyo.

Enfin ! Le 18 mars 1946, le corps expéditionnaire fait son entrée dans Hanoï. Le 26, Leclerc rencontre Hô Chi Minh... Une vraie paix est envisagée. En mai, les Français reprennent le contrôle de leur colonie.

Le 12 juillet 1946, le général Leclerc est nommé inspecteur des forces terrestres en Afrique du Nord. Le 28 novembre 1947, en tournée d'inspection en Algérie, son avion est pris dans une tempête de sable près du djebel Aïssa, non loin de Colomb-Béchar. Les douze occupants de l'appareil sont tués sur le coup. Le fils aîné du général, le lieutenant Henri Leclerc de Hauteclocque, après une brève mais héroïque carrière militaire, meurt en Indochine le 4 janvier 1952 lors de l'assaut viet sur Phât Diêm (Tonkin).

Le général de corps d'armée Philippe Leclerc de Hauteclocque est élevé, le 23 août 1952, à titre posthume, à la dignité de maréchal de France. ■



Le général Leclerc, en opération avec l'état-major de la 2^e DB.



François Ruffin et Sarah Saldmann dans une séquence du film *Au Boulot !*

Au boulot ! de François Ruffin

Le pari (réussi) du peuple qui souffre

par Indiana Sullivan.

Dans un nouveau documentaire coréalisé avec son compère Gilles Perret, François Ruffin réussit, une fois de plus, à prendre le pouls d'une France qui souffre, voire frôle la déchéance, mais qui se bat avec une incomparable dignité. L'avocate Sarah Saldmann joue l'anti-héroïne, enveloppée dans un snobisme dont elle parvient heureusement de temps à autre à se dépouiller.

Il est fort. On le savait déjà avec son excellent *Merci Patron !* (2016) – un documentaire satirique où il tente de plaider la cause d'un couple licencié par un groupe du milliardaire Bernard Arnault – et son touchant *J'veux du soleil* (2019), à la rencontre des Gilets jaunes. Le troisième documentaire de François Ruffin, coréalisé comme pour le second avec Gilles Perret, nous montre la réalité extrêmement difficile de travailleurs français et étrangers payés au Smic. Ils sont des millions dans l'Hexagone.

Ruffin, homme du tout-terrain. – Disons-le tout net : certains ont reproché au député de la Somme de se mettre en scène. Si l'on considère qu'une personnalité publique bien connue désormais d'un grand nombre de Français use de son identité pour mettre en valeur ceux dont la voix est entravée, les peurs et douleurs méprisées, alors, oui, François Ruffin se met en scène. Et il a raison, d'autant que sa présence, si elle est perpétuelle (après tout, c'est bien lui qui mène la danse et joue son propre rôle, quoi de plus logique), n'en devient néanmoins

pas lourde ni surjouée. L'homme est fidèle à lui-même, tout simplement.

On soulignera d'ailleurs et en premier lieu qu'il est l'un des rares hommes politiques à investir autant le terrain, notamment dans le Nord, en étant réellement à l'écoute des classes populaires et en menant des combats très concrets (la maltraitance des femmes de ménage à l'Assemblée nationale en est un exemple).

Nathalie, qui lutte contre une arthrose dégénérative et fait le ménage, Sylvain, qui fait du bénévolat avec deux prothèses de hanche et vit d'une petite pension, Louisa, auxiliaire de vie...

On lui saura gré, ensuite, d'avoir su choisir un angle intéressant pour son documentaire. Ce dernier aurait pu, en effet, être un très bon exercice d'immersion basique dans le quotidien des travailleurs précaires qui se démènent, jour après jour, et qui peinent à remplir leur frigo. Son angle original, c'est Sarah Saldmann qui le lui a donné tout cuit, sur un plateau doré où

elle a pour habitude, visiblement, qu'on lui serve à manger. La métaphore est peut-être un soupçon caricaturale. À peine. La jeune avocate, invitée régulière de CNews, a attiré l'attention du député en tenant à plusieurs reprises des propos généralisateurs, méprisants et par moments insultants sur les « assistés » et les « glandus » qui seraient des paquets à être affalés toute la journée sur leurs canapés, au lieu d'aller au charbon pour 1 300 euros. Ruffin propose alors à l'avocate de rencontrer, durant une semaine, ces travailleurs qu'elle pense connaître.

C'est là que le documentaire devient trépidant. Ruffin a pris soin de conduire Saldmann chez des travailleurs aux profils diversifiés et tous victimes de discrimination (sociale, raciale, genrée) français et étrangers, du Nord mais aussi d'Île-de-France ou de la périphérie de Lyon. Les scènes où l'avocate est forcée (elle a accepté de jouer le jeu, après tout) de trancher des poissons, de laver un vieil homme grabataire, de nourrir des vaches, d'aider un homme victime d'un AVC à décharger des ferrailles ou un autre à livrer des cageots de légumes au Secours populaire oscillent entre la gentillesse simple des concernés et les maladresses de la bourgeoisie invitée qui peine à se comporter « normalement ».

On pourrait arguer qu'elle semble se dépouiller progressivement des oripeaux du snobisme à mesure qu'elle rencontre des personnalités fracassées. En effet, lorsqu'une aide à domicile épuisée, payée 1 000 euros mais heureuse de faire « le plus beau métier du monde et de donner le sourire » se met à pleurer, elle se réfugie dans

le salon, ébranlée. Sarah Saldmann est humaine, certes. Mais l'humanité au sens large peut revêtir des formes diverses...

Et une fois ces moments d'empathie passés, l'avocate renoue avec ses amours de toujours, à savoir les sacs à 20 000 euros, qu'elle a « bien le droit » de s'acheter « puisqu'elle a travaillé pour ça », lance-t-elle autour d'une table à François Ruffin et deux convives. Il est aisé, avouons-le, de railler ses manies, ses surprises (elle a peur des vaches d'un agriculteur), ses caprices (elle refuse le muffin servi par un PMU au petit-déjeuner), et ce même, si elle en vient tout de même à nuancer ses propos originels contre les précaires, en étant confrontée à leur quotidien : « J'ai dit de la merde. »

Mais « ce n'est pas le sujet », au fond, comme l'affirme Ruffin. Saldmann sert surtout de contre-miroir. À ses frivolités, le documentaire oppose la dignité immense des travailleurs. Nathalie, qui lutte contre une arthrose dégénérative et fait le ménage, Sylvain, qui fait du bénévolat avec deux prothèses de hanche et vit d'une petite pension, Louisa, auxiliaire de vie... Autant d'hommes et de femmes attachants, souvent victimes de drames (la femme de Sylvain est partie, le mari d'une femme qui vient au Secours populaire est mort), qui font preuve d'une extraordinaire résilience (« les rêves commencent à revenir », confie l'un d'eux quand il retrouve du travail) et coupent le sifflet à l'avocate qui reste coite devant tant d'instinct de survie.

Champagne pour les travailleurs. – Pour le grand final, François Ruffin assume de tout faire péter. Il déroule le tapis rouge (sur une plage du Nord) et sort le champagne pour accueillir tous ceux et celles qui ont participé au documentaire. Il s'agit de les mettre en avant, de leur exprimer de la gratitude au vu de l'utilité, voire du caractère essentiel de leurs métiers, de les projeter sur le devant de la scène, eux qui sont souvent en première ligne pour les galères et rejetés dans l'ombre à la moindre plainte. La proposition est osée. La larme retenue à plusieurs reprises au cours du documentaire sort, bien dissimulée au regard d'autrui dans la salle de cinéma. Ruffin a fait le pari du peuple et il est gagnant. ■

INDIANA SULLIVAN

Histoire contemporaine

La guerre des ombres

La Guerre froide en dentelles, 1970-2023, Guerre des ombres à l'Est, par le colonel René Cagnat. Balland, 2024.

De Berlin à l'Asie centrale, en passant par la Russie, la Bulgarie et la Roumanie, voici la Guerre froide telle que l'a vécue un officier de renseignement.



Au XIX^e siècle, le Grand Jeu qui opposait les Russes et les Britanniques en Asie centrale était poétiquement désigné comme « le tournoi des ombres » par les agents du tsar. La Guerre froide s'est déroulée sur de plus vastes espaces et avec d'autres armes mais elle s'est doublée d'une « Guerre des ombres » qui a nourri l'imaginaire des romanciers et des cinéastes.

Dans cette confrontation, le Renseignement français a joué sa partie, singulière, en raison de la politique étrangère gaullienne, marquée par notre départ du commandement intégré de l'OTAN. Il est passionnant de découvrir comment cette politique fut mise en œuvre par les officiers français envoyés dans le camp adverse, avec lequel la France jouait un jeu de confrontation-coopération étranger au manichéisme.

Le témoignage de René Cagnat est à cet égard des plus précieux. Officier de renseignement, historien et sociologue familier de l'observation participante, cet officier de chasseurs alpins a connu, parfois intimement, plusieurs pays de l'Est européen pendant et après la Guerre froide. Nous le suivons en Union soviétique, en Allemagne de l'Est, en Bulgarie, en Roumanie et, après un bref séjour en Yougoslavie, en Asie centrale après la chute du mur de Berlin.

Derrière le Rideau de fer, un attaché militaire est un représentant de la France qui se déplace de façon officielle – avec à sa suite une voiture du contre-espionnage local – mais qui sait aussi prendre des chemins de traverse pour aller repérer un site militaire qui deviendra une cible pour nos missiles nucléaires, recueillir des documents dans des endroits inattendus et prendre des photos, activité qui fera de René Cagnat un véritable artiste.

Le renseignement est un travail tout en finesse, qui s'appuie sur la mémoire historique – la référence au groupe de chasse Normandie-Niemen compte beaucoup en URSS –, sur la diplomatie française qui est à l'époque celle d'une nation indépendante, sur des affinités culturelles. Mais il faut se méfier des pièges de la sympathie sans blesser ses interlocuteurs par une attitude trop circonspecte – et surtout ne pas céder au charme de jeunes femmes qui sont souvent en service commandé. Le romantisme et le romanesque doivent être tenus en lisière et les sacrifices consentis en ces domaines ne sont pas négligeables.

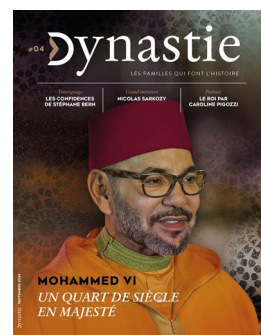
L'effondrement de l'Union soviétique permettra de nouveaux voyages et de nouvelles aventures. René Cagnat nous donne de beaux portraits de femmes – Goulia, sa compagne en Ouzbékistan qu'on surnommait Néfertiti, Karlygach qui lui offrit chastement l'hospitalité dans sa yourte du désert kazakh et Natalia, jeune Sibérienne de l'Altai, qu'il a épousée ! ■

YVES LANDÉVENNEC.

Monarchies

Les 25 ans de règne de Mohamed VI

Mohamed VI, un quart de siècle en majesté. Revue *Dynastie* n° 4, septembre 2024.



Un quart de siècle. Tel est le temps écoulé depuis le moment où l'actuel roi du Maroc a succédé à son père Hassan II à la tête du royaume chérifien. Un anniversaire important que la

revue *Dynastie* a tenu à commémorer avec un numéro largement consacré à cet événement. Et on ne peut que donner raison aux responsables de la revue au moment où le roi du Maroc voit sa position sur le plan international renforcée avec de nouveaux soutiens, dont celui de la France, sur le caractère marocain de l'ancien Sahara espagnol. Aussi évidente que soit la tâche à accomplir, elle n'était cependant pas simple à réaliser. Un double écueil se présentait aux rédacteurs de la revue : celui d'une apologie plate et démesurément élogieuse et celui d'une approche désincarnée qui se serait contentée d'aligner des chiffres pour démontrer les réussites du royaume en oubliant la place du monarque dans ce processus.

Disons-le d'emblée : les rédacteurs ont plutôt bien su relever ces défis. Un seul regret peut-être, l'interview sans grand intérêt d'un Nicolas Sarkozy déférent à l'extrême vis-à-vis du monarque et dont les analyses n'apportent rien sinon la confirmation que, comme une mauvaise caricature de Louis de Funès, il sait se montrer déférent avec les puissants et odieux avec les petits ou prétendus tels. Un des points forts de la revue est d'avoir restitué le règne de Mohamed VI dans la continuité de la monarchie chérifienne avec Mohamed V, grand-père de l'actuel monarque, qui sut utiliser la présence française pour asseoir son autorité et ne pas laisser les nationalistes tirer seuls profit de leur lutte pour l'indépendance. Sans oublier Hassan II, bâtisseur d'un État moderne fort, inspiré par des juristes français, et ce malgré la part d'ombre du règne.

Celui de l'actuel monarque s'inscrit donc dans cet héritage, mais il n'est pas que cela. Et *Dynastie* de rappeler les réalisations qui ont marqué ce quart de siècle et permis de faire entrer le Maroc dans la mondialisation, notamment à travers la modernisation des infrastructures. Les limites sociales de cette politique sont discrètement évoquées, trop peut-être. Il n'empêche. C'est une mutation en profondeur qui est à l'œuvre, mu-

tation dans laquelle le monarque est pleinement investi. Le *soft power* marocain, à travers sa production artistique, est aussi mis en lumière. Peut-être l'amour du Maroc dans l'œuvre de certains écrivains ou politiques français aurait-il pu être davantage abordé. Un entretien avec le Comte de Paris permet cependant de rappeler les liens étroits, passés et présents, de la famille de France avec la dynastie marocaine.

Enfin, la personnalité du monarque est évoquée dans ses différentes facettes : le monarque, le père, l'ami. Cette évocation paraîtra peut-être de peu d'importance à certains, mais c'est oublier que la monarchie est un système politique incarné dans une famille, au cœur duquel se trouve le monarque, loin de tout schéma théorique préconçu. Un numéro anniversaire décidé-ment à lire et à faire découvrir. ■

MARC SÉVRIEN.

Psychologie

Le sens d'un mot

Les Deux Visages de la résilience. Contre la récupération d'un concept, par Boris Cyrulnik. Odile Jacob, septembre 2024.



Boris Cyrulnik s'interrogeait dans son livre *40 voleurs en carence affective* (1) sur les origines de la violence. L'une d'elles résidait dans l'enseignement du langage : « le développement du cerveau et de l'âme du fœtus est tutorisé [...] par l'entourage verbal. » Sans capacité verbale à organiser notre pensée, à comprendre notre environnement, nous ne pouvons pas contrôler la violence de nos rages et de nos désespoirs. Voici, dans un ouvrage collectif, la suite, essentielle, de ces réflexions sur l'impact du langage sur la société, par un exemple : l'évolution du sens du concept de résilience.

George Orwell nous l'avait dit, dans 1984 : qui contrôle le langage contrôle la société. Or, si elle n'est pas nouvelle, la capacité à travestir les mots pour des besoins de communication (...de publicité, de propagande) est devenue extrêmement élaborée : « *Nous inventons des mots qui nous font voir le monde et c'est ainsi que le langage devient l'arme la plus efficace de la propagande politique.* » La résilience est un terme qui a eu un grand succès depuis une vingtaine d'années et qui est mis de nos jours à toutes les sauces. Suivre son évolution, savoir s'il s'agit de « la polysémie habituelle de tout mot, ou d'un *hold-up idéologique* » permet de comprendre comment un concept peut être trahi ou travesti pour imposer une idéologie.

Ce terme, qui dans son acception sociologique décrivait « la capacité d'un

individu, d'une communauté, d'un pays à affronter une crise, s'adapter et reprendre un développement après un désastre » (OCDE), permettait de savoir comment l'aider à affronter une catastrophe. Il a dérivé vers une autre définition : celle d'individus qui ont résisté au trauma car « *ils sont les plus forts, ils sont de meilleure qualité* », et de ce fait n'ont pas besoin d'aide, se débrouillent sans l'État. Et *a contrario*, les « *non-résilients* » sont « *assimilés à des organismes décadents, doivent être éliminés* ». Autrement dit, la résilience sert maintenant à justifier l'ultralibéralisme libertaire et l'abandon de toute intervention étatique, soit l'exact contraire de son sens originel. Nous sommes passés d'une conception d'entraide sociale à « *une philosophie ultralibérale et antiétatique [qui] s'oppose à toute assistance aux démunis, aux largués de la culture* ». La résilience a été récupérée par le darwinisme social.

Cyrulnik et ses co-auteurs considèrent ensuite les effets de cette dérive sémantique, de ce « *hold-up idéologique* » sur l'approche clinique de la résilience, la psychanalyse et les traitements psychiatriques, etc. Un chapitre clôt ce livre, celui d'Alain Bentolila sur « *le verbe au cœur de la résilience* », dont une phrase nous servira de conclusion : « *la défaite de la langue, c'est aussi la défaite de la pensée ; c'est l'impossibilité de se défendre contre le mensonge et la manipulation.* » ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

Lectures

■ **Synarchie.** – Auteur de plusieurs ouvrages de référence sur la France libre et sur la Collaboration, François Broche relate un épisode peu connu du vichysme mais qui avait passionné le petit monde collabo avant de nourrir les fantasmes complotistes de l'extrême droite sous la IV^e République.

L'histoire, c'est celle d'un petit groupe d'hommes ambitieux, qui reçoivent le soutien de Gabriel Le Roy Ladurie, le prestigieux directeur de la Banque Worms. Leur projet, c'est de gérer efficacement le territoire sous contrôle vichyste pour assurer au pays soumis une place de premier plan dans la nouvelle Europe allemande.

L'amiral Darlan est alors au pouvoir et les luttes de clans font rage. À Paris, la presse extrémiste accuse le groupe d'avoir conclu un Pacte synarchique d'Empire en vue d'assurer la domination du « *capitalisme juif et anglo-saxon* ». Le célèbre docteur Martin, comploteur et complotiste invétéré, attise la rumeur. François Broche montre que la synarchie est une fable venant recouvrir l'ambition de brillants esprits qui trouvent banal de se placer sous la botte nazie.

1941, Les Hommes de l'Amiral, par François Broche. Préface de Jean-François Muracciole. Éditions Glyphe, septembre 2024.

■ **Snobisme populaire.** – Le discours sur « *les cons* » n'est pas une donnée permanente de la culture populaire. Il naît dans les premières années de l'après-guerre sous la plume du très oublié René Nif et du bien connu René Fallet. Il désigne tous ceux, Résistants ou collabos, qui se sont engagés pendant l'Occupation et il est assorti, chez Michel Audiard, d'un éloge de la lâcheté.

Finement étudié par Luca Di Gregorio, le discours sur « *les cons* » se chante avec Brassens, se déclame au cinéma avec Gabin, se répand dans les San-Antonio, migre chez *Charlie Hebdo* dans les années soixante avant que « *le con* » prenne sa revanche avec Jacques Villeret. Servi avec talent, ce discours entre dans la composition de l'air du temps pendant les Trente Glorieuses. Il ne s'agit pas d'un anarchisme de droite, mais d'un culte aristocratique de l'amitié qui procède de notre très ancienne culture du mépris qu'aucune révolution n'est jusqu'à présent parvenue à effacer.

Médire des « cons », Histoire culturelle d'un snobisme populaire, par Luca Di Gregorio. Le Cerf, mai 2024.

■ **Nos monstres.** – N'oublions pas Jean Baudrillard ! L'auteur du *Système des objets* (1968) et de *La Société de consommation* (1970) est à lire ou à relire. Attentif aux signes, aux simulations et aux simulacres, il s'est attiré de virulentes critiques en affirmant que « *L'art contemporain est nul* » et qu'il faut rechercher « *le plus laid que le laid : le monstrueux* » qui prolifère dans les formes architecturales. Celles-ci témoignent de la désintégration et de la désorganisation de la ville – sans que l'architecture soit récusée par celui qui fut l'ami de Jean Nouvel.

Baudrillard et le monstre (l'architecture), par Jean-Louis Violeau. Éditions Parenthèses, Marseille, 2024.

Nous avons reçu :

► *Les Peuples du Nord, De Fróði à Harald l'Impitoyable, I^{er}-X^e siècle*, par Lucie Malbos. Mondes anciens, sous la direction de Joël Cornette, Belin, septembre 2024.

► *Essai sur le concept de nationisme*, par Henri Temple. Éditions Sphairôs, mars 2024.

► *Le Joint français, printemps 1972, Les échos d'une grève en Bretagne*, sous la direction de Patrick Harismendy et Gilles Richard. Presses universitaires de Rennes, septembre 2024.

► *Les Français d'une guerre à l'autre*, par Antoine Prost. Gallimard, septembre 2024.

► *Laïcité, un principe, De l'Antiquité au temps présent*, par Éric Anceau. Alpha Histoire, octobre 2024.



Par Gérard Leclerc

Notre-Dame de Paris

Devant Notre-Dame en flammes, le soir du 15 avril 2019, le ministre de l'Intérieur de l'époque, Christophe Castaner, s'était écrié : « Ceci n'est pas une cathédrale. C'est un commun... » Sans doute voulait-il dire : c'est un bien commun à la nation. L'expression était pour le moins malheureuse, car cathédrale, Notre-Dame l'est au plus haut point. On peut même dire que depuis sa fondation en 1163, à l'initiative de l'évêque Maurice de Sully, elle est même la cathédrale par excellence, presque le prototype, reconnu par le monde entier. Mais il y a aussi du vrai dans l'expression du ministre. Car l'édifice construit dans l'île de la Cité, entre les deux bras de la Seine, incarne toute l'histoire de France. Plus encore que le prestigieux dôme des Invalides, *a fortiori* le Panthéon, et même l'Arc de Triomphe, il résume tous les siècles du passé et se rapporte encore aux événements contemporains. Lorsque le général de Gaulle descend les Champs-Élysées, le 26 août 1944 (« C'est la mer »), son itinéraire le conduit nécessairement à Notre-Dame pour un Magnificat d'action de grâce : « Le Magnificat s'élève. En fut-il jamais chanté de plus ardent ? »

L'émotion qui s'est emparée du monde entier, le soir de l'incendie, se rapporte à une cathédrale mythique, dont la beauté est apparue plus éclatante que jamais, les jours de sa réouverture, en présence des autorités les plus étonnantes (Donald Trump, Volodymyr Zelensky). Les caméras pouvaient nous faire admirer les splendeurs de l'art gothique, qui fut d'abord appelé art français, avant qu'il se répande dans toute l'Europe. Pour en formuler, en termes littéraires, tout l'éclat, je serais tenté de me référer à Huysmans dans son roman célèbre *La Cathédrale*, même si c'est de Notre-Dame de Chartres qu'il est question : « Cette cathédrale se spiritualisant se faisait toute âme, toute prière, lorsqu'elle se lançait vers le Seigneur pour le rejoindre ; légère de grâce, presque impondérable, elle était l'expression la plus magnifique de la beauté qui s'évade de sa gangue terrestre, de la beauté qui se sèrphise. »

Et que dire de la lumière prodigieuse qui métamorphose l'intérieur de la cathédrale, à la suite du nettoyage radical des murs et de la voûte ? Certains ont même trouvé que c'était presque excessif pour un bâtiment qui doit inviter au recueillement et à la méditation. Mais c'est oublier que la cathédrale se teinte au gré des différentes heures de la journée et c'est méconnaître que la lumière caractérise, depuis les Pères de l'Église, la splendeur divine elle-même. Dans son beau *Dictionnaire amoureux des cathédrales*, Pauline de Préal lui consacre un long développement. Ce n'est pas pour rien qu'on a évidé les murs pour installer d'immenses verrières polychromes : « Singulièrement, quelles louanges ne ferait-on pas du rayonnement solaire ? écrivait le Pseudo-Denys. C'est du bien, en effet, que lui vient la lumière et il est lui-même l'image du Bien. »

Pourtant, *a contrario*, on pourrait opposer au caractère diaphane loué par Huysmans l'aspect massif que revêt la façade de Notre-Dame de Paris avec ses deux robustes tours, qui contrastent avec celles de Laon, Chartres, Reims ou Amiens. Je serais tenté, pour ma part, d'en déduire une autre métaphore, celle d'une résistance aux assauts de l'histoire, avec ses moments tragiques, ou pour le moins conflictuels. D'ailleurs, à propos de cette façade, on ne saurait oublier qu'à l'automne 1793, la Commune de Paris avait rémunéré des ouvriers spécialisés pour précipiter à terre les statues de la galerie des rois. Pauline de Préal rappelle que ce

ne fut pas un mince travail : « Ils mirent un mois pour en venir à bout. Après cette décapitation symbolique, le peintre Jacques-Louis David proposa de faire avec leurs débris "une statue colossale du peuple français en Hercule", piétinant les "idoles de la tyrannie et de la superstition". Sa proposition ayant été refusée, ils restèrent dans le cloître, où ils servirent de latrines aux passants, puis furent vendus comme matériau de construction. » On se souvient peut-être qu'en 1977 on retrouva par hasard, dans les fondations d'une banque, vingt et une têtes des rois de la galerie mutilée (restaurée par les soins de Viollet-le-Duc).

La Révolution marque donc une époque tournant, où l'on entend entreprendre cette régénération de l'espèce, bien soulignée par Anatole France dans *Les dieux ont soif* (1). Dans un premier temps, les révolutionnaires avaient voulu faire servir le prestige de la cathédrale à leurs propres fins. Ses temps forts, telles la prise de la Bastille, l'abolition des privilèges et même l'instauration de la République donnèrent lieu à des *Te Deum* solennels. Ce ne fut qu'ensuite que les actions profanatrices se succédèrent, avant que le vandalisme, dénoncé par l'abbé Grégoire, ne se déchaîne. Il s'agit bien alors de déchristianiser la France. On envisagera même de détruire Notre-Dame, au moment où l'on substitue le calendrier décadaire au calendrier constitué par l'Église au VI^e siècle.

Napoléon, en signant le Concordat, devait mettre fin à l'hostilité anti-ecclésiale, réhabilitant Notre-Dame où il devait mettre en scène son propre sacre impérial, en présence du pape Pie VII. Ce qui ne l'empêcha pas par la suite d'organiser l'arrestation et la séquestration du pape à Fontainebleau. Toutefois, ce rappel du séisme au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, ne saurait faire oublier la perspective séculaire qui érige Notre-Dame en gardienne de notre continuité à travers le temps depuis ses origines. Dans un bref mais suggestif récit, Christophe Dickès met bien en valeur la relation étroite du constructeur, Maurice de Sully, avec le pouvoir royal : « Le contexte est crucial pour comprendre cette décision majeure : la réorganisation de la vie paroissiale de la Cité, qui accompagna l'essor de la capitale sous le règne du roi Philippe Auguste (1180-1223). En lien avec le pouvoir royal, Maurice de Sully tient à asseoir le prestige de Paris, sans nul doute la ville la plus peuplée mais aussi la plus riche du royaume et même d'Europe, tant sur le plan économique qu'intellectuel. » Il faut noter que la construction de la cathédrale s'accompagne d'un aménagement de la capitale capétienne, avec l'installation d'un hôtel-Dieu dans la tradition caritative de l'Église.

On ne saurait faire la liste complète de tous les événements d'importance nationale qui sont liés à Notre-Dame. Toutefois, j'en rappellerai deux. En 1431, les Anglais y organisent le sacre d'Henri VI, pour s'opposer à celui de Charles VII à Reims. Il y a un enjeu de légitimité, et c'est Charles VII qui, finalement, fera une entrée triomphale dans la capitale en 1437. Second événement, c'est encore à Notre-Dame qu'Henri IV scelle la réconciliation du pays, au terme des guerres de Religion. Oui, la cathédrale demeure le siège des archevêques de Paris, mais elle est le témoin indestructible de notre mémoire nationale. ■

(1) Cf. *Royaliste* n° 1287 du 6 novembre 2024.

► Pauline de Préal, *Dictionnaire amoureux des cathédrales*, Plon.
► Christophe Dickès, *Notre-Dame de Paris. Pages d'histoire*, Salvator.



SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : CLAUDE TRUONG-NGOC.

Lettres

Littérature, j'écris ton nom

par André Pierre.

Enseignant et chercheur, romancier et critique littéraire, l'académicien Antoine Compagnon est un nom connu des amateurs de belles lettres. Ce spécialiste de Proust vient de publier un essai dans lequel il s'interroge sur la place de la littérature dans un monde cornaqué par des gens « occupés ».

La littérature n'est pas payante pour tout le monde. Rares sont les écrivains à pouvoir vivre de leur plume. Selon un rapport commandé par le ministre de la Culture à Bruno Racine (*L'Auteur et l'acte de création*, janvier 2020), seulement 15 % d'entre eux percevaient plus de 9000 euros de droits d'auteur par an, soit moitié moins que le SMIC, moins que le seuil de pauvreté (entre 1000 et 1200 euros par mois pour une personne seule) et à peine plus que le montant du RSA.

Si la littérature ne permet pas aux écrivains de dégager des revenus suffisants pour assurer le minimum vital, elle rapporte en revanche beaucoup. « *L'industrie du livre vit en grande partie grâce à la précarité qu'acceptent nombre de ses travailleurs, par nécessité, passion ou engagement politique. Pendant que ceux-ci s'efforcent de diffuser des idées ou des images susceptibles de décaler nos points de vue sur le monde, d'autres ont bien compris que le livre est surtout une*

marchandise avec laquelle il est possible d'engranger des profits conséquents. » (*Le Monde*, 6.12.2012)

Dans un essai qu'il vient de publier, l'académicien Antoine Compagnon, lui-même écrivain et spécialiste de Marcel Proust, rappelle qu'« *il y a un gâteau à partager, puisqu'on se bat comme des chiffonniers* » pour en avoir la plus grosse part et que, pendant qu'on se tire la bourre entre industriels du livre, « *les auteurs sont traités de plus en plus comme des fournisseurs de contenu à qui on distribue les miettes* ». Néanmoins, ce n'est pas pour cela qu'il a pris la plume. C'est pour tenter de convaincre que la littérature, « *besoin primitif de l'inutile* » pour Paul Valéry (dans sa conférence « *Réflexions sur l'art* », en 1935), est « *rentable* » et peut même, comme l'a malicieusement suggéré Marcel Proust dans la *Recherche*, permettre à un individu de se distinguer de ses pairs.

Pourquoi tenter de démontrer ainsi ce qui, pour tout lecteur, utilitariste ou non,

L'académicien français Antoine Compagnon.

paraît couler de source ? Parce que « *la numérique a encore accru l'exigence de vitesse, tandis que la lecture, la littérature, l'écriture requièrent la lenteur. Elles sont donc mal accommodées au siècle* » et par conséquent de plus en plus négligées. Parce que, en somme, dans un monde travaillé par une accélération tous azimuts des activités humaines, stimulées par des technologies de communication de plus en plus performantes, le recours à la littérature pourrait à terme ne plus aller de soi. Et qu'il devient urgent, alors que « *la professionnalisation croissante de l'ensemble du système éducatif pénalise davantage les disciplines dont les diplômes semblent les moins négociables sur le marché de l'emploi* », comme le sont *a priori* ceux qui sont délivrés dans les facs de sciences humaines, plus particulièrement de lettres, de rappeler ce qu'elle apporte.

D'autant plus urgent que l'on constate, effaré, que se répand insidieusement un mépris pour la culture littéraire émanant d'hommes et femmes satisfaits d'être « *'occupés'* » – fût-ce par le travail le plus sot – [et] de « *'ne pas avoir le temps'* » de « *'faire ce que vous faites'* » (Marcel Proust), à savoir lire, prendre le temps de se rendre dans un musée ou tout simplement de réfléchir.

Car le mépris de ces « *occupés* » pour les « *désœuvrés* », « *littéraires* » et autres lecteurs de littérature, n'est pas une vue de l'esprit, n'est même plus à démontrer : il dégouline de toutes parts. Il s'affiche. Il suffit, pour s'en convaincre, de penser

à Fleur Pellerin, éphémère ministre de la Culture qui, à peine nommée en 2014, confessait n'avoir pas lu de roman depuis deux ans et s'avérait incapable de citer un titre de Patrick Modiano, venant tout juste de recevoir le prix Nobel de littérature. Ou, encore, de songer à François Hollande, président au langage atrophié, symptomatique de ceux pour qui la lecture est une perte de temps, et qui pensait sérieusement mettre ses pas dans ceux de Mitterrand alors même qu'il se vantait de lire peu.

Pourtant, force est de constater que la *littérature* ou *lettrure*, définie par l'OCDE comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités », permet aux uns d'aller plus loin que ceux qui ne lisent pas, « leurs condisciples d'une insuffisante lettrure ».

D'abord, parce que « la littérature donne une meilleure compréhension des hommes et des choses », « une autre intelligence, quelque chose comme de la perspicacité ou de la pénétration, du flair », qui « n'est pas inné [mais] se cultive, notamment par la lecture ». Mais aussi parce qu'elle apprend à ceux qui en sont familiers l'art de narrer. Or, « ingénieurs, médecins, avocats, tout le monde est meilleur quand on sait raconter des histoires ». D'ailleurs, dans cette dernière optique, « la littérature se répand partout, sauf dans les facultés de lettres », qui crient famine. ■

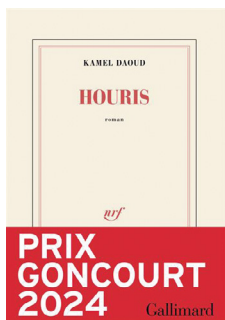
► **La littérature, ça paye !**, par Antoine Compagnon. Équateurs, septembre 2024.

Roman

Résurrection d'une femme algérienne

Houris, par Kamel Daoud. Gallimard, 2024.

Prix Goncourt 2024, Houris de Kamel Daoud impose le respect et l'admiration par sa capacité à entremêler, sans essoufflement, la « petite » histoire d'une femme meurtrie à la « grande » Histoire de l'Algérie.



Rien que pour se faire l'avocat du diable, on souhaiterait peut-être, en son for intérieur, trouver parfois quelque défaut à des personnalités acclamées par la critique et le grand public.

C'est en vain. Kamel Daoud a obtenu le prix Goncourt 2024 pour son *Houris* et ce n'est pas seulement mérité. Cette récompense est une évidence après lecture.

Par la plume riche de culture et romanesque de Daoud, le lecteur s'immerge presque instantanément dans la vie, le cœur, l'âme et – osons le terme – la chair de l'héroïne, Aube. Cette jeune Algérienne raconte un traumatisme qui n'en finit pas, celui de la décennie noire, qu'elle porte comme une ignoble marque indélébile, puisque ses cordes vocales ont été tranchées. Symboliquement, le choix de Daoud se révèle très judicieux puisque l'absence de voix extérieure de l'héroïne permet de donner une puissance intense à sa voix intérieure. Par unilatéralisme, elle s'adresse ainsi à l'enfant qu'elle porte (alors qu'elle envisage d'avorter ; mais le fera-t-elle ? Il faut lire le livre jusqu'au bout pour le savoir) : « Je suis une muette. J'utilise à peine quelques mots pour parler. Mais ici, dans ma tête, entre toi et moi, des mots se proposent pour presque toutes les choses de ma mémoire. Face au monde du dehors, ma langue intérieure demeure une merveille de précision et d'histoires anciennes qui y traînent en attendant de se rejouer. »

Génération traumatisée. – Cette petite fille, qu'elle surnomme Houris, devient le réceptacle et l'oreille involontaire d'une existence meurtrie qui ne guérit pas : « Je suis la véritable trace, le plus solide des indices attestant de tout ce que nous avons eu, dix ans, en Algérie. Je cache l'histoire d'une guerre entière, inscrite sur ma peau depuis que je suis enfant. »

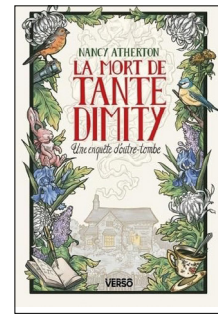
Cependant, on aurait tort de réduire le roman de Daoud à une littérature « du dedans », de l'intime. Même si l'écrivain offre de somptueuses descriptions du lien bouleversant qu'il y a entre la mère d'Aube, Aube elle-même et Houris, l'accent est également mis sur la « grande » Histoire qui a happé et dévasté les Algériens durant dix ans. Aucun détail, aussi morbide soit-il, n'est dissimulé. En ce sens, Daoud fait preuve d'une virtuosité, alliant réalisme cru et poésie des images : « Le soldat gisait comme un poisson sans nageoires et le sang gouttait sur le goudron de la route et s'éta- lait. Pas en flaque, mais en coups de pinceau rageurs. » Et d'ajouter : « Des cailloux, des gens gisant dans le vide, des corbeaux ou des rats, voilà comment ils apparaissaient. Qu'est-ce que j'aurais pu faire, ma fille ? » Il ressort de ces 400 pages une colère et une peine qui s'alimentent l'une l'autre et que rien ne semble pouvoir réellement apaiser si ce n'est la transmission. Crier pour ne plus laisser la douleur stagner, se fossiliser. Crier pour revivre, enfin. ■

INDIANA SULLIVAN.

Romans policiers

La Tante Dimity

La Mort de Tante Dimity, suivi de **Le Secret de Tante Dimity**, par Nancy Atherton. Le Seuil, Verso, juin et octobre 2024.



Bien connues de nos services, les éditions du Seuil ont lancé en mai dernier Verso, un « label ». Comme pour les maisons de disques, la vocation de ce dernier est d'identifier une identité artistique forte. La particu-

larité de Verso, tourné vers le grand public, est d'être dédiée à des romans dont l'écriture répond à des conventions spécifiques (science-fiction, fantasy, policier, romance, horreur), ce qu'on appelle les « littératures de genre ». Parmi les livres publiés depuis le printemps, il faut sans doute signaler la parution des deux premiers volumes d'une série de vingt-huit romans policiers de Nancy Atherton : *La Mort de Tante Dimity* et *Le Secret de Tante Dimity*.

Américaine, née à Chicago, Nancy Atherton est l'un des grands noms de ce que l'on range désormais sous les anglicismes *cosy mystery* ou *cosy murder* ou, encore, *cosy crime* : des romans policiers mêlant mystère et humour, caractérisés par des intrigues tournant autour d'un ou de plusieurs meurtres peu sanglants et en général perpétrés dans des campagnes anglaises.

Après plusieurs boulots alimentaires, Nancy Atherton s'est lancée en 1992 dans l'écriture avec *La Mort de Tante Dimity*, premier tome des « *Mystères de Tante Dimity* ». Bonne idée, car son héroïne Lori, une jeune femme qui, à l'instar de l'agent Mulder dans la série X-Files, est plutôt à l'aise avec l'activité paranormale de type ectoplasmique, a conquis un public croissant.

Loin des thrillers azimutés et glauques à souhait, dans lesquels des inspecteurs dépressifs traquent des psychopathes effroyables, les bouquins de Nancy Atherton, plus proches des *Aventures de Sherlock Holmes* (Arthur Conan Doyle) que des polars de Thomas Harris (*Le Silence des agneaux*, Albin Michel, 1990), ont quelque chose de reposant. En ouvrir un, c'est la garantie, pendant quelques heures, de se retrouver avec une galerie de personnages attachants, dans un monde qui s'efface peu à peu. À essayer, surtout si, comme Simone Signoret, l'on pense que « la nostalgie n'est plus ce qu'elle était ». ■

A. P.



Le congrès de la Nouvelle Action royaliste Orientations et motion finale

La Nouvelle Action royaliste a tenu son congrès les 14 et 15 décembre à Paris. Nous publions ci-dessous de larges extraits du rapport d'orientation présenté par le comité directeur, ainsi que la motion de politique générale approuvée par les congressistes à l'issue des débats.

Rapport d'orientation présenté par le comité directeur de la NAR (extraits).

Le contexte politique. – Au cours des quarante dernières années, nous avons vu progressivement apparaître tous les éléments constitutifs d'un blocage complet du système dans lequel l'ensemble de la classe politique est aujourd'hui enfermé : principe du libre-échange pour l'Union européenne et principe de concurrence à l'intérieur de celle-ci ; « monnaie unique » administrée par une Banque centrale indépendante, financement de la dette publique par les marchés financiers, globalisation financière, mondialisation.

Les effets négatifs du quinquennat se sont manifestés de plus en plus nettement, et l'hyperprésidentialisme de Nicolas Sarkozy et d'Emmanuel Macron a effacé la fonction présidentielle, dans sa dimension symbolique. Les dispositifs de compensation des effets du néolibéralisme trouvent leurs limites – endettement et déficit budgétaire massifs – au moment où l'hyperprésidentialisme est contraint de s'effacer devant une Assemblée sans majorité. Dans une France en proie à des révoltes ouvertes ou latentes, la gouvernance oligarchique tente toujours de gouverner contre la ma-

jorité du pays en accumulant les colères et sans être capable de répondre aux angoisses collectives – celles provoquées par le réchauffement climatique, celles provoquées par le déclassement, par la perte d'influence de la France...



Quand une société se trouve dans l'impasse et se voit privée de toute perspective d'avenir, quand ses élites sont discréditées, quand les institutions politiques ne parviennent plus à assurer la paix civile, la sûreté et la justice sociale, une révolution devient possible. Celle qui s'annonce viendra comme souvent des marges ; elle ne ressemblera pas aux révolutions du passé et s'étendra sans doute à toute l'Europe, confrontée aux mêmes problèmes et aux mêmes déstabilisations géopolitiques.

Notre projet. – Dans le domaine institutionnel, à l'opposition absurde entre

« Monarchie » et « République », nous avons substitué une vision évolutive de la monarchie royale comme dépassement des contradictions de la monarchie élective et comme accomplissement de celle-ci. Nous défendons, malgré ses faiblesses et sa dérive oligarchique, le cadre institutionnel actuel qui préserve un chemin démocratique vers la monarchie royale.

Nous analysons et critiquons les programmes des partis politiques sans récuser leur existence. Reconnus par la Constitution, ils représentent peu ou prou des traditions nationales héritées de l'histoire qui sont indispensables au débat démocratique et nous plaçons pour que les partis approfondissent leur tradition et l'enrichissent.

Nous sommes le premier mouvement royaliste à s'être donné un projet et un programme économique et social complet, hors de la problématique marxiste et contre le néolibéralisme. Ce projet se situe dans la ligne gaullienne de la planification souple, de l'économie mixte et de la participation. Il prolonge la tradition colbertiste et celle du « libéralisme d'État ».

Notre manière de concevoir l'Europe est singulière. Depuis la naissance de notre mouvement, nous avons refusé la supranationalité et nous avons durci notre opposition à la « construction européenne » lors du passage au Marché unique puis à l'euro. Nous estimons que deux voies restent ouvertes : celle d'un éclatement de l'UE « de l'intérieur », celle d'une confédération européenne, fondée sur la coopération des États et reliée aux projets formés par Henri IV puis par le général de Gaulle.



Le mouvement royaliste

Notre projet européen s'inscrit dans une conception des relations internationales inspirée par l'universalisme, privilégiant la coopération entre les États nationaux selon les principes de l'ONU et s'efforçant de contenir les visées impériales.

Notre monde est menacé par les retombées d'un système économique mondial prédateur, en particulier en matière d'environnement. Notre mouvement est porteur d'analyses et de propositions dans ce domaine, qui exigent une révision profonde des fonctionnements économique (fin de l'ultralibéralisme) et politique (planification) de notre pays.

Motion de politique générale approuvée par le congrès.

Depuis le passage à la « monnaie unique » et le déni de démocratie après le référendum de 2005, la V^e République est entrée dans un mode de gouvernance oligarchique qui sacrifie l'intérêt national aux intérêts de la classe dominante et qui abandonne notre souveraineté monétaire, commerciale et budgétaire à la gestion calamiteuse des organes de l'Union européenne.

Candidat du capitalisme financier, soutenu par la bourgeoisie rentière, Emmanuel Macron a poussé très loin la logique néolibérale, toujours plus inégalitaire et paupérisante. Cette anti-politique a été de surcroît marquée par l'accélération du processus de destruction de l'État et par un recul considérable de l'influence française dans le monde.

La révolte des Gilets jaunes, les émeutes urbaines, le communautarisme, la croissance des trafics clandestins, l'extension territoriale du fléau de la drogue, les manifestations syndicales contre les projets de réforme des retraites et les révoltes paysannes ont ponctué le glissement vers une situation chaotique tout en soulignant la puissance des mouvements sociaux dans un paysage politique marqué par la progression du Rassemblement national.

À la suite d'une dissolution inepte, la formation de trois groupements politiques plus ou moins solides a marqué la fin de l'hyper-présidentialisme et le retour à une vie parlementaire trop fragmentée pour assurer l'existence durable d'un gouvernement. Le choix de Michel Barnier puis celui de François Bayrou ne sont que des replâtrages du bloc oligarchique en proie aux manœuvres pour la prochaine élection présidentielle. Quels que soient les nuances politiques qu'on y distingue et les compromis tactiques qui peuvent être passés, les équipes gouvernementales restent prisonnières de leurs contradictions : elles affirment vouloir réduire le déficit budgétaire et l'endettement public aggravé par leur gestion calamiteuse des dépenses et des recettes, sans remettre en question la « monnaie unique » ni le libre-échange,

pas plus que les principes et les organes de l'Union européenne. Celle-ci se trouve confrontée à l'offensive commerciale des États-Unis et de la Chine, qui savent mobiliser leurs moyens industriels et recourir au protectionnisme. Ce piège économique s'accompagne d'un alignement sur la stratégie de l'OTAN qui n'évitera pas la marginalisation de l'Union européenne lorsque s'ouvriront les négociations russo-américaines sur l'Ukraine.

Dans le domaine économique, Emmanuel Macron a accepté l'ordre insupportable des choses, enrobé de discours sur l'in vraisemblable « souveraineté européenne », avant de proclamer une opposition tardive et ambiguë au Mercosur par crainte d'un durcissement de la révolte paysanne. Sur le plan géopolitique, l'alignement de la France sur les États-Unis a maintenu la France dans un rôle supplétif alors qu'elle avait la possibilité de jouer un rôle spécifique dans le conflit russo-ukrainien. Les conditions dans lesquelles nous avons quitté le Sahel ajoutent à une humiliation nationale qui ne cesse de grandir depuis vingt ans.

Placée par ses élites dans des logiques paralysantes et destructrices, la France n'est pas en déclin. Les capacités de dévouement du peuple français sont visibles et salutaires. Nos soldats et nos policiers remplissent avec courage leurs missions. Notre personnel hospitalier affronte avec héroïsme les pénuries. D'innombrables ouvriers, paysans et entrepreneurs assurent la pérennité du pays. À notre peuple privé d'avenir, il manque une autorité arbitrale, un gouvernement au service de la nation, des partis capables de faire vivre la démocratie parlementaire, un projet politique susceptible de répondre aux enjeux de notre temps.

La Nouvelle Action royaliste milite pour la planification démocratique, pour la nationalisation des secteurs-clés en vue d'une nouvelle industrialisation accordée aux urgences écologiques, pour la reconquête de notre souveraineté monétaire, pour la protection de nos activités industrielles et commerciales, pour le renforcement de nos collectivités locales.

La NAR insiste sur l'urgence d'une nouvelle politique fiscale, selon les principes et les modalités explicités lors de son 41^e congrès. Elle demande que les départements et les régions d'outre-mer ainsi que les communautés d'outre-mer soient inscrits dans une politique de développement de grande ampleur, à laquelle ils devront être étroitement associés.

Face aux incertitudes et aux menaces internationales, la Nouvelle Action royaliste souligne la nécessité conjointe d'un développement de l'ensemble de nos forces armées et d'une politique étrangère indépendante, capable de rétablir le rang de la France dans le monde et de participer de manière décisive à l'équilibre, aujourd'hui fortement compromis, du continent européen. ■

Brèves royales



Le prince de Galles a rencontré Donald Trump à Paris lors des cérémonies de Notre-Dame.

■ 2-4 décembre. Londres. — Visite d'État de l'émir de Qatar, Tamim ben Hamad Al Thani, et de la sheikha Jawaher bint Hamad Al Thani, sa première épouse (l'émir, 44 ans, a deux autres épouses et treize enfants). Seconde de l'année après celle de l'empereur du Japon en juin, la visite, revêtue d'un grand faste, a associé le prince et la princesse de Galles (celle-ci présente exceptionnellement à l'issue de son traitement anti-cancéreux, à la seule exception du banquet officiel). L'émir a été également accueilli à l'Académie militaire de Sandhurst où il avait effectué sa formation. Le roi Charles III a salué le rôle de médiation du Qatar dans la guerre à Gaza, médiation suspendue et reprise depuis.

Le Qatar, avec les actuels Émirats arabes unis (EAU) et Bahreïn, formait un seul protectorat britannique devenu indépendant en 1971.

C'était la dernière visite organisée au palais de Buckingham qui sera en réfection jusqu'en 2027. Les visites officielles se tiendront désormais au palais de Windsor.

Les engagements militaires du prince de Galles ont été mis en avant en tant que colonel des Welsh Guards (Gardes gallois). Le prince William a indiqué son souhait de les accompagner lors des exercices qui se déroulent habituellement dans le royaume d'Oman, traditionnellement proche de la Couronne britannique.

■ 3-4 décembre. Bruxelles/Anvers. — Visite d'État du sultan d'Oman, Haitham ben Tariq Al Saïd. Le roi des Belges Philippe l'a accompagné la seconde journée au port d'Anvers/Bruges qui est associé au nouveau complexe portuaire omanais de Duqm sur la côte orientale de la péninsule arabique, principal pôle de développement de la Vision Oman 2040. Le roi Philippe y avait inauguré en février 2022 une unité de production d'hydrogène vert à partir d'un immense champ éolien et solaire de la taille de la région de Bruxelles, dont une partie serait exportée liquéfiée vers Anvers à destination de l'Union européenne.

Le port de Duqm est également intégré dans le projet chinois des « routes de la soie », à mi-chemin entre Gwadar (Pakistan) et Djibouti. De même, il sert de base-relais pour la Ve flotte américaine basée à Manama (Bahreïn), ainsi que de base militaire britannique et indienne. Situé à l'extérieur du détroit d'Ormuz, il constitue une alternative au Golfe et devrait concurrencer le port de Jebel Ali (Dubai).

La Nouvelle action royaliste

Notre souscription 2024

Un grand merci !

La belle liste que nous publions ci-dessous porte notre souscription à fin 2024 à plus de 13 000 euros, alors que notre objectif était de 12 000. Cette année encore, la générosité de nos amis, adhérents de la NAR ou abonnés à *Royaliste* a dépassé nos espérances. Qu'ils soient tous très chaleureusement remerciés. Cette preuve de confiance va nous permettre de poursuivre et d'amplifier nos efforts en 2025.

Notre souscription restera ouverte, comme l'an dernier, jusqu'à fin janvier. Que nos amis qui n'ont pas encore souscrit pensent aux étreintes de la NAR. L'année 2025 s'annonce très politique et nous aurons besoin du soutien de tous pour faire progresser nos idées. Pour souscrire, il vous suffit d'adresser un chèque à la NAR (en précisant « pour la souscription ») ou d'adresser vos dons via notre site internet : <http://nouvelle-action-royaliste.fr/>

3^e liste de souscripteurs

Frédéric Aimard : 100 – Maurice Asta-Richard : 20 – Yvan Aumont : 100 – Anonyme Paris : 300 – Anonyme Chalon-sur-Saône : 50 – Didier Bourdelin : 100 – Louis-Marie Brosard : 174 – Anonyme Nogent-le-Rotrou : 200 – Jean-Philippe Chauvin : 75 – Denis Cribier : 15 – Jean Dauvillier : 50 – Marc Desaubliaux : 50 – Michelle Dutac : 122 – Anonyme Quimper : 300 – Jacques du Merle : 30 – Philippe Favre : 150 – Jean-Jacques Foucher : 100 – Hugues Huet de Froberville : 240 – Raoul Gaillard : 28 – Claude Gamby : 100 – Anonyme Marseille : 300 – François Gerlotto : 75 – Robert Gesnot : 50 – Luc de Goustine : 50 – Patrick Hemon-Texereau : 35 – Philippe Labarrière : 50 – Didier Le Roué : 50 – Hubert de Marans : 100 – Michel Mothes : 30 – Anonyme Lyon : 200 – Yolande de Prunelé : 420 – Florent Rapeau : 50 – Joël Regel : 230 – Anonyme Rennes : 60 – Bertrand Renouvin : 100 – Stéphane Retzmanick : 200 – Michel Roth : 100 – Anonyme Strasbourg : 200 – Jean-Michel Rommel : 25 – Arlette Roudil-Guichard : 35 – Patrick de Sagazan : 50 – Anonyme Toulouse : 100 – Un Vendéen royaliste : 100.

Total de cette 3^e liste : 4 954 €
Total général : 13 007 €

■ **7 décembre. Paris.** – Entretien privé du prince de Galles avec le président-élu américain Donald Trump à l'ambassade du Royaume-Uni à l'issue de la cérémonie de réouverture de Notre-Dame de Paris à laquelle ils avaient assisté. L'idée était de restaurer l'image des « relations spéciales ».

Plusieurs monarchies étaient représentées à Notre-Dame : outre le prince William, le roi des Belges et son épouse, le grand-duc de Luxembourg et son épouse, le prince Albert de Monaco, le frère du roi du Maroc, Moulay Rachid.

■ **8 décembre. Valence.** – Messe à la cathédrale de Valence en mémoire des victimes des inondations, en présence du roi Felipe VI et de la reine Letizia, très applaudis.

■ **10-12 décembre. Rome.** – Visite d'État du roi Felipe VI et de la reine Letizia : outre les rencontres avec le président Sergio Mattarella et la Première ministre Giorgia Meloni, le roi s'est adressé aux deux chambres du Parlement. Le couple royal s'est rendu, la seconde journée, à Naples (ancienne possession espagnole) où Felipe VI a reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université de Naples.

MARIE-JO YORK.

La Maison de France

■ **Monseigneur le comte de Paris** a assisté aux cérémonies de réouverture de la cathédrale Notre-Dame de Paris, célébrées par l'archevêque de Paris, Mgr Laurent Ulrich.

Samedi soir, le chef de la Maison de France était accompagné du prince Gaston. Tous deux ont été très heureux de participer à cette incroyable cérémonie au rayonnement international. Aux côtés de Madame la comtesse de Paris et du Dauphin de France, le Prince s'est une nouvelle fois rendu sous les voûtes restaurées de Notre-Dame pour assister, dimanche, à la première messe célébrée depuis le tragique incendie de 2019. Le président Emmanuel Macron a salué chaleureusement le Prince.

Le comte de Paris a remercié une nouvelle fois le courage des sapeurs-pompiers et le magnifique travail des artisans qui ont fait renaître Notre-Dame, symbole illustre de notre histoire millénaire et de notre savoir-faire.

À l'occasion de cet événement historique, le chef de la Maison de France a publié le communiqué suivant : « **Le Comte de Paris remercie les autorités civiles et religieuses de leur**



Le comte et la comtesse de Paris, lors de la messe à Notre-Dame le 8 décembre 2024.

invitation. Ces deux jours historiques et la semaine qui suivra marquent la fin de plusieurs années de restauration et symbolisent la capacité collective de notre pays à surmonter les épreuves. Notre-Dame, joyau de notre histoire construite sous nos Rois et symbole de l'âme de Paris, notre capitale, retrouve aujourd'hui toute sa splendeur.

Le Prince est heureux de partager ce moment avec tous ceux qui ont œuvré pour le retour à la vie de cet édifice, avec les invités de la France et le public présent. Vive Notre-Dame, Vive la France. »

La revue Cité

Le n° 6 de *Cité* (novembre 2024) est paru.

Dossier : États-Unis et Europe, les liaisons dangereuses, par Dominique Decherf, Augustin Belloc, Olivier de Maison Rouge et Frédéric Farah. Entretiens avec Marie-Christine Bonzom, Catherine Durandin et Olivier Amiel. - Chroniques : Idées, lettres, cinéma, expositions, société.

Pour acheter ce numéro (12 €) ou s'abonner (2 numéros par an : 20 €), aller sur le site de la revue : <https://revuecite.fr/abonnement/>



Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (25 €) ☐ SIX MOIS (40 €)

☐ UN AN (65 €) ☐ UN AN SOUTIEN (135 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3000 4001 8700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : **01 71 06 32 91**

lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151-5772

Publié par la NAR

Siret : 897 894 127 00017

Édité par la Spfc-Acip

Siret : 418 382 149 00015

Imprimerie Atenor

Siret : 398 678 219 00021

Dépôt légal à publication

CPPAP n°0425 D 84



D.R.

Par Bertrand Renouvin.

Les ravages du laisser-faire

Le texte de l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur a été publié le 12 décembre. Les opposants sincères à sa ratification par le Conseil européen devraient mettre au premier plan, parmi les motifs de rejet, l'impasse totalement irresponsable qui a été faite sur la question monétaire tout au long des négociations.

Avant même la Victoire, les Alliés s'étaient réunis pour instituer un système monétaire et financier permettant le développement du commerce international. Les accords conclus à Bretton Woods en juillet 1944 sont critiquables mais ils ont cependant établi un système de changes fixes et créé des institutions (Banque mondiale et Fonds monétaire international) vouées à la reconstruction et au développement (1). Les questions relatives à l'organisation du commerce international ont été traitées trois ans plus tard à La Havane. Les États-Unis se sont ensuite ingéniés à enterrer la charte signée en mars 1948 mais retenons ici la chronologie : d'abord la monnaie, ensuite le commerce. Et n'oublions pas que la Déclaration de Philadelphie portant sur l'Organisation internationale du travail et affirmant que « *le travail n'est pas une marchandise* » a été signée le 10 mai 1944, en préalable à toutes les autres négociations organisées sous l'égide de l'ONU.

Nous sommes aujourd'hui dans un système de changes flottants et rien n'empêche un pays du Mercosur de dévaluer soudain sa monnaie pour favoriser ses exportations vers l'Union européenne, dont la politique de change a été abandonnée à la Banque centrale européenne qui ne s'en préoccupe pas. Il est indispensable qu'un débat sur ce point s'engage au sein du Conseil européen et favorise le blocage de l'accord. En attendant, il est hautement souhaitable que la Confédération paysanne et la Coordination rurale maintiennent leurs manifestations et leur dénonciation du libre-échange, malgré la violente répression policière ordonnée par Bruno Retailleau, champion de la fameuse « *droite des valeurs* ».

Il serait salutaire que le mouvement déclenché par la paysannerie protestataire soit repris et amplifié par les confédérations ouvrières. Directement visée par les stratégies agressives des États-Unis et de la Chine, qui se servent de l'arme monétaire et subventionnent massivement leurs industries, l'Union européenne sera de plus en plus une zone à conquérir.

Cette conquête est et sera d'autant plus facile que Bruxelles et plusieurs capitales européennes y apportent, en toute méconnaissance de cause, un puissant concours. Comme on veut tout à la fois de bas salaires et un niveau tolérable de pouvoir d'achat, on privilégie les importations de biens fabriqués dans le reste du

monde à faible coût. Ce furent d'abord des produits industriels mais s'y ajoutent de plus en plus de produits agricoles étrangers qui déstabilisent ou détruisent nos propres exploitations agricoles d'autant plus facilement qu'une concurrence acharnée se déroule à l'intérieur de l'Union européenne.

Cette stratégie de baisse des coûts entraîne également des importations massives de main-d'œuvre servile, source de tensions sociales et culturelles. Elle a pour effet moins visible la préférence donnée aux produits de basse qualité, qui offre aux classes paupérisées d'acheter des biens de première nécessité. Cette politique du minimum vital ne provoque pas seulement des inégalités considérables de patrimoines et de revenus. Elle nous conduit à une pure et simple société de consommation, dépendante de productions étrangères, dans laquelle une part croissante de la population vitra de salaires tirés d'activités faiblement productives – voire parasitaires – dans les services, et d'aides sociales massivement distribuées pour empêcher l'explosion sociale. Laisées sans défense face à la concurrence extérieure, les entreprises nationales seront autant que possible maintenues à flot par des subventions étatiques.

Nous constatons en ce moment que ce laisser-faire est désastreux pour les finances publiques et nous devinons sans peine qu'il aura des conséquences insoutenables dans les prochaines décennies. On répète sur tous les tons que le poids de la dette pèsera lourd sur les épaules de nos enfants et nos petits-enfants. Ce n'est pas vrai. La dette publique peut être financée ou résorbée par divers moyens qui n'accableront pas nos héritiers. En revanche, si nous ne changeons pas radicalement de politique, nos enfants et nos petits-enfants seront confrontés à la masse colossale de dépenses qu'il faudra consentir pour compenser les effets du néolibéralisme : maladies engendrées par la mauvaise alimentation et la pollution, pathologies provoquées par l'organisation anxiogène du travail, modicité inacceptable des retraites de travailleurs astreints tout au long de leur vie professionnelle aux emplois précaires et aux longues périodes de chômage – sans oublier les dégâts induits par nos innombrables insuffisances face au réchauffement climatique.

Les replâtrages successifs de la gouvernance oligarchique visent à seulement retarder d'inéluctables échéances. C'est dérisoire. Et tragique. ■

(1) Cf. sur notre chaîne YouTube mon entretien avec Frédéric Farah sur l'impensé monétaire dans les relations commerciales internationales.

Sommaire

- Page 2** De Barnier à Bayrou, du pareil au même.
- Page 3** Le Parquet contre la démocratie.
- Page 4** NFP : divorce annoncé. – La politique au crible.
- Page 5** Quelle réindustrialisation ? (II)
- Page 6** Ici, l'on parle français. – La quinzaine sociale.
- Page 7** Donald et Donald.
- Page 8** Imbroglio en Roumanie.
- Page 9** Voix étrangères. – Les Faits marquants.
- Pages 10-11** 1824 : le triomphe de la monarchie.
- Pages 12-13-14** Philippe Leclerc de Hautecloque.



Page 15 Au boulot !

Pages 16-17 Les livres *La Guerre froide en dentelles* – La revue *Dynastie* – *Les Deux Visages de la résilience* – 1941, *Les hommes de l'Amiral*. – *Médire des cons*. – *Baudrillard et le monstre*.

Page 18 Les Idées Notre-Dame de Paris.

Pages 19-20 Les Lettres *La littérature, ça paye !* – *Houris*. – *La Tante Dimity*.

Page 21-22 Les motions présentées au congrès de la NAR.

Page 23 Brèves royales. – Maison de France. – La revue *Cité*.

Page 24 Éditorial Les ravages du laisser-faire.